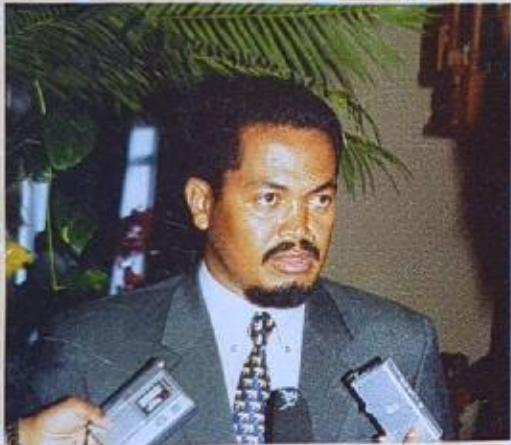


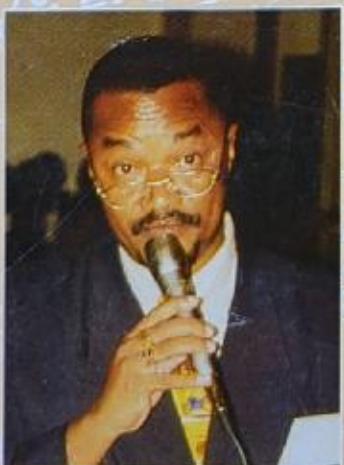
SIRAM IAN

ECHOS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE MALAGACHE • FÉVRIER 2005 • NUMERO 03

# AKO n'ny ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY



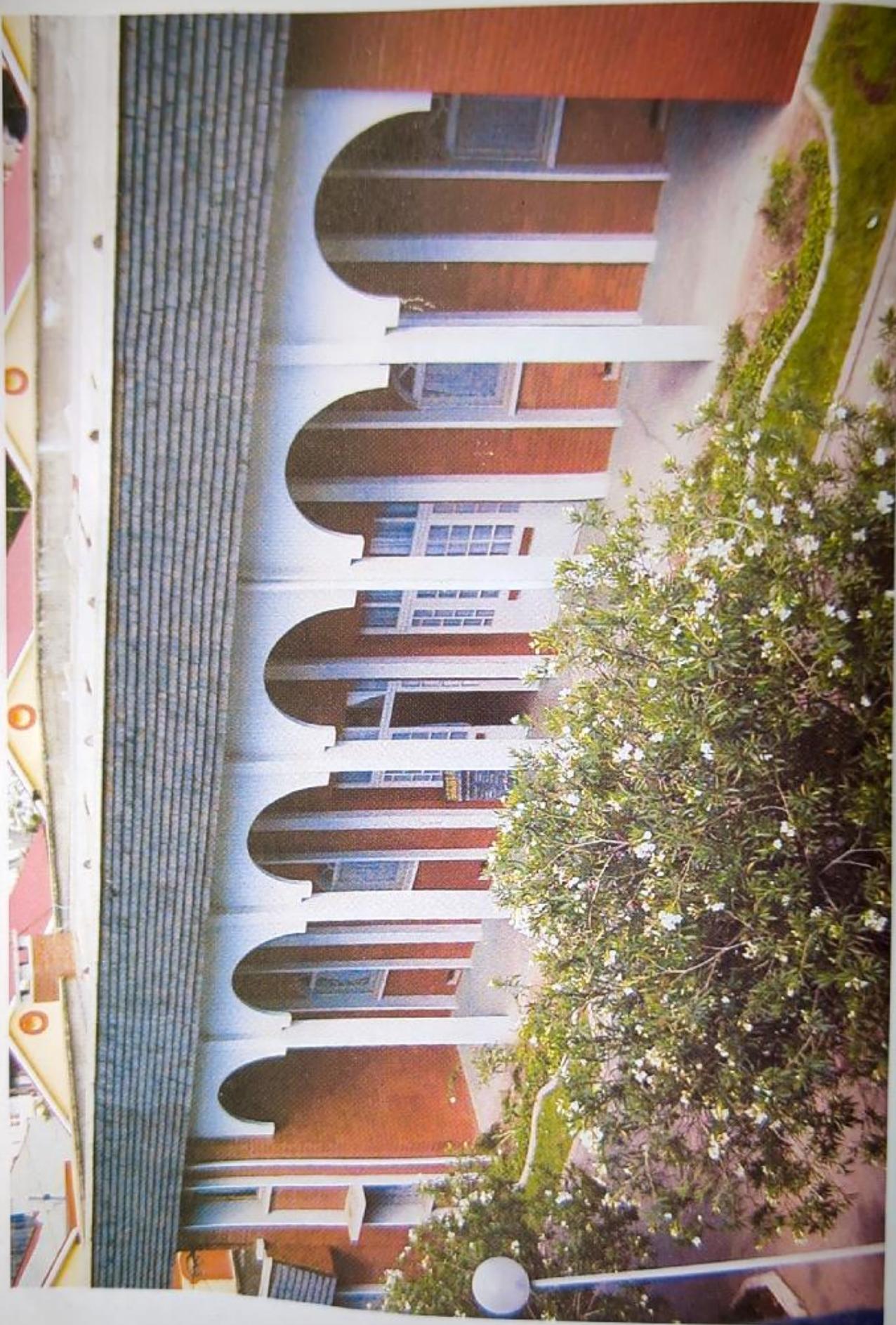
► Journées  
«Portes ouvertes» de  
l'Assemblée nationale



- L'invité de AKO  
Le Vice-président RAZOARIMIHAJA  
Solofonantaina  
*«Les activités dont nous sommes sûrs de la pérennité sont celles de la transformation des produits qui existent à Madagascar»*
- Parliaments'information  
management in Africa
- Les femmes parlementaires  
francophones de l'Océan Indien
- Antalaha se redresse
- Visite officielle du Vice-président  
JOSOA Jean Pascal en Italie

Laharana : 03

Assemblée nationale de Madagascar



La Cafétéria

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| EDITORIAL .....  | 2  |
| <b>L'INVITÉE DE «AKO»</b>  |    |
| ● Le Vice-président RAZOARIMIHAJA Solofonantenaina .....                     | 3  |
| <b>ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES</b>  |    |
| ● Extraits de discours de SEM Jean LAHINIRIKO .....                          | 7  |
| ● Santionan-dahateny nataon'Atoa Jean LAHINIRIKO ■ .....                     | 8  |
| ● Parliaments' information management in Africa .....                        | 10 |
| ● Les femmes parlementaires francophones de l'Océan Indien .....             | 12 |
| ● Antalaha se redresse .....   | 14 |
| ● Visite officielle du Vice-président JAOSOA Jean Pascal en Italie .....     | 17 |
| ● Voin-kava mahatratra ■ .....   | 19 |
| <b>ANALYSE ET REFLEXION</b>  |    |
| ● Assemblée nationale et Sénat : compétences et pouvoirs .....               | 20 |
| <b>DIVERS</b>  |    |
| ● Journées «PORTES OUVERTES» de l'Assemblée nationale .....                  | 23 |
| ● Coopération interparlementaire Québec-Madagascar .....                     | 24 |
| ● Les audiences auprès de SEM Jean LAHINIRIKO .....                          | 25 |
| ● Varavarana misokatry ny Antenimierampirenena ■ .....                       | 26 |
| ● Fiombonamben'ny Antenimierampirenena (FIAP) ■ .....                        | 27 |
| ● Fanolorana mariboninahitra ho an'ny Solombavambahoaka sy ny mpiasa ■ ..... | 28 |

## AKON'NY ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY (Echos de l'Assemblée nationale Malagasy)

Bulletin de liaison de l'Assemblée nationale

Siège : ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY  
BP 704 Tsimbazaza – Antananarivo  
Tél : 261 20 22 611 75  
Internet : [www.assemblee-nationale.mg](http://www.assemblee-nationale.mg)

Délégué de Publication :  
LAHINIRIKO Jean, Président de l'Assemblée nationale

Rédacteur en Chef :  
RAKOTOARIVELO Mamy, Vice-président de l'Assemblée nationale

Administration Générale :  
RAHARINAIVO Andrianantoandro, Questeur chargé du budget, de l'administration et du personnel de l'Assemblée nationale

Coordination générale :  
SOALAHY, Vice-président de l'Assemblée nationale  
RAKOTOARIVELO Mamy, Vice-président de l'Assemblée nationale

Coordination :  
BETKOU Aimé François, Questeur chargé des relations publiques et des affaires législatives.

### Comité du Bulletin :

ANDRIANIFAHANANA Raodson  
RANDRIAMAHAFANJARY A. Calvin  
RANDRIANJARA Papay Jean Bosco  
RATSIMBA Andrianainivo Mamy  
RASOARIFENOMAZAVA  
RAKOTOVAO Hanta  
RAKOTOARISON Adrian Braun  
BALAVA Jean  
RANDRIAMAMPIONONTSOA Lantbnirina  
ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman  
RATOMBOZAFY Eden Clermont  
RATOVOARISOA Guillaume  
RAMANGASON Iharantsoa Zoëla

### Saisie et pré-maquette :

ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman  
RATOVOARISOA Guillaume

### Réalisation et impression :

NEWPRINT • Tél. 22 333 35  
Tirage: 1500 exemplaires

Dépôt légal : N° 03/07/97

*Les points de vue exprimés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs*

# Editorial

Chers lecteurs,

**O**n est actuellement à mi-chemin de la législature, et c'est avec un réel plaisir que je vous annonce qu'un grand pas a été accompli, quant à la familiarisation de notre institution auprès de la population à travers les journées de «portes ouvertes» organisées ici même au Palais.

Il est vrai, et aussi étonnant que cela puisse paraître, que l'accès à notre Palais, aux yeux de la population, semble être un très difficile parcours et elle appréhende même le fait seulement de franchir notre portail.

Fort heureusement, cette image terne et négative commence à être effacée et on voit actuellement, d'un autre œil, notre chère Institution, qui rappelons le, représente tous les Malgaches.

L'invité de notre bulletin pour cette troisième édition est le Vice-président RAZOARIMIHAJA Solofonantenaina, qui étant Président national du parti Tiako I Madagasikara, nous éclaire davantage sur la position et l'avis du parti majoritaire à l'Assemblée nationale, face à la situation actuelle tant au niveau de notre Institution que sur le plan national, et nous donne également des informations sur la circonscription dans laquelle il a été élu. Dans ce cadre, il déclare notamment que nous devons utiliser notre expérience pendant la période de l'Accord multifibres pour faire face à la mondialisation.

Parlant également de ce côté noble de la fonction attribuée à nos chers parlementaires, ce numéro relate la visite officielle très fructueuse effectuée par le Vice-président JAOSOA Jean-Pascal en Italie.

Il fait également état des travaux de réhabilitation d'Antalahala, rapportés par le Député de Madagascar, RANDRIANAIVOARIVONY Jeannot, élu dans cette ville.

Dans la même lignée, ce bulletin évoque les actions entreprises par les Députés de Madagascar dans la province d'Antananarivo, face aux dégâts encourus par la province de Tuléar, suite au passage de deux météores successifs.

Toujours dans ce numéro, et avec une fierté certaine, nous vous présentons le Réseau des Femmes Parlementaires Francophones de l'Océan Indien, où nos fleurs parlementaires ne sont pas en reste mais bien au contraire très actives.

Confirmant cette ouverture de notre Institution vers l'extérieur, citons les audiences accordées par le Président de l'Assemblée nationale à l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, à l'Ambassadeur du Sénégal et au Vice-président du FIFA Goal, l'ancien célèbre footballeur, Michel PLATINI.

Sans oublier la mission effectuée à Nairobi -KENYA- par une délégation de notre Institution dirigée par son Président pour assister à un séminaire sur les technologies de l'information et de la communication.

En dernier lieu, et non des moindres, la coopération Québec-Madagascar par la tenue d'un atelier sur la sécurité de l'Assemblée nationale.

La voie de l'ouverture de notre Institution étant ainsi tracée, je suis convaincu de la bonne disposition d'esprit de nos chers lecteurs.



Mamy RAKOTOARIVELO  
Rédacteur en Chef  
Vice-président de l'Assemblée nationale

## L'INVITÉ DE AKO

LE VICE-PRÉSIDENT RAZOARIMIHAJA SOLOFONANTENAINA

Décidément l'«Alaotra» n'est pas seulement le grenier à riz de la grande île. Par l'invité de «AKO» de la présente livraison, nous découvrons également que cette immense et fertile plaine, berceau du «gaonan'Alaotra», est aussi la pépinière d'intellectuels et d'hommes politiques de haut niveau. Le plat de «makalioka» au «besisika» expliquerait-il cette situation ? Matière à réflexion pour les nutritionnistes et autres scientifiques.

Bien doué en matière scientifique, durant ses études, il est également très passionné par la philosophie qui lui a valu le surnom de «Socrate» par ses camarades de l'ex-Lycée Gallieni, actuellement Lycée d'Andohalo.

Après de brillantes études de gestion à l'université d'Antsirabe, le jeune homme a commencé à travailler en 1991 à la COTONA (Cotonnière d'Antsirabe). Puis à la société TIKO, qu'il a beaucoup appréciée, en raison du succès de celle-ci et aussi du fait que le patron est malgache.

Il a connu une enfance fortement marquée par l'éducation d'une grand-mère vertueuse, donc très riche en expériences qu'il exploite jusqu'à ce jour, dans sa vie sociale, professionnelle et politique.

Il s'agit de RAZOARIMIHAJA Solofonantenaïna, député de Madagascar élu à Ambatondrazaka sous la bannière du parti Tiako i Madagasikara (TIM). Ce Vice-président de l'Assemblée nationale et Président national en exercice du parti majoritaire à l'hémicycle a bien voulu nous livrer ses opinions sur les actualités locales et nationales entachées de crises syndicales depuis des semaines, et qui font couler beaucoup d'encre. Il a également fait part de ses activités dans sa circonscription. Interview.

**Echos de l'Assemblée nationale (AKO) : Quel est votre point de vue, vis-à-vis de la situation actuelle concernant ce que les médias qualifient de «bras de fer» entre le pouvoir et ces différents syndicats ?**

**RAZOARIMIHAJA Solofonantenaïna (RS) :** Vous parlez de crise. Je dois d'abord souligner la chose suivante : les magistrats, les enseignants, les fonctionnaires, les civils, les militaires, sont tous des citoyens, et je crois, des citoyens responsables. Les crises qui se passent en ce moment, sont à mon sens, intimement liées aux questions de responsabilités devant la patrie. Les magistrats, à travers leur syndicat, le SMM (Syndicat des Magistrats de Madagascar) réclament des avantages. Il en est de même pour les enseignants chercheurs, qui, eux aussi, à travers leur syndicat, le SECES (Syndicat des Enseignants de l'Enseignement Supérieur) font les mêmes

revendications.

Pour les premiers, le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature est parvenu à l'Assemblée nationale et y a été débattu par les députés. N'ayant pas encore été voté en première lecture en décembre 2004, il sera réexaminé lors de la prochaine session parlementaire qui débutera en mai 2005. Les législateurs ont estimé devoir prendre un peu de recul pour en débattre en leur âme et conscience. Il est question d'accepter d'attribuer des biens publics à une catégorie de personnes qui sont des magistrats. Pour les seconds, les enseignants, le projet de loi a déjà été voté par l'Assemblée nationale. Ils en attendent le décret d'application, lequel est conditionné par les moyens qui, pour le moment, ne sont pas encore disponibles. Le statut est déjà sorti, mais c'est la mise en œuvre qui n'est pas encore effective pour les raisons citées ci-dessus. Maintenant si l'on y ajoute encore un autre problème, à mon avis, ce ne sera pas correct. Il faut être raisonnable. En tout cas, d'ici le mois de mai prochain, la vie nationale aura



évolué et on verra bien ce que les Députés en décideront.

**AKO : Les entreprises dans les zones franches connaissent des difficultés, ces derniers temps. Pensez-vous que l'introduction de nouvelles formes d'activités pourrait contribuer à améliorer la situation ?**

**RS :** L'Accord multifibres que nous a fait bénéficier l'Union Européenne est expiré. Les investisseurs ou les opérateurs qui ont exploité ce secteur ont dû constater que la période de l'accord a permis de prouver aux marchés internationaux que, dans notre pays, nous sommes capables de fournir des produits de bonne qualité, et peut-être même de meilleure qualité qu'ailleurs. Cette période nous a

<sup>1</sup> **Alaotra** : Nom attribué à la région formée par la vaste plaine rizicole bordant le grand lac appelé «lac Alaotra» situé dans le centre-est de Madagascar.

<sup>2</sup> **Gaonan'Alaotra** : Littéralement «enfant d'Alaotra».

<sup>3</sup> **Makalioka** : Riz de qualité appelé aussi «kalilas» dans la partie nord de la province de Mahajanga.

<sup>4</sup> **Besisika** : Poisson d'eau douce de bonne qualité très abondant dans le Lac Alaotra.

permis également, de montrer à tous les opérateurs économiques de par le monde que nous disposons de main d'œuvre valable et compétitive et que nous avons la capacité de l'améliorer dans un court délai. Les opérateurs de ce secteur ont pu remarquer que nous battons tous les records lorsqu'il s'agit d'atteindre une performance. Nous devrions mettre en œuvre les expériences acquises pendant la période de l'Accord multifibres pour faire face à la mondialisation. Désormais nous devrions être en mesure de prouver au monde entier ce dont nous sommes capables et de montrer les secteurs d'activités que nous maîtrisons le mieux.

Vous me demandiez si l'introduction de nouvelles formes d'activités pourrait améliorer le fonctionnement des entreprises dans les zones franches dont certaines unités de production sont fermées. Je pense que les projets du gouvernement malgache en ce moment et la qualité de la main d'œuvre malgache, dont je viens de parler, indiquent qu'il existe des secteurs que l'on peut exploiter. Prenons l'exemple du domaine de l'informatique que les Malgaches commencent à très bien adopter. Le projet du gouvernement d'introduire la fibre optique, ou encore l'utilisation de l'internet à haut débit, tout ceci doit nous amener à penser qu'il est grand temps de réfléchir à l'exploitation de ce domaine. Le fait que des entrepreneurs dans un secteur donné suspendent ou arrêtent leurs activités ne veut point dire que toutes les activités s'arrêtent là. Si les entrepreneurs partent, nous devrons justement profiter de cette situation pour faire en sorte que la chaîne entière des activités s'effectue intégralement dans notre pays. Cela constituera une création d'emplois non négligeable sur place.

Par ailleurs, je dois mentionner la brochure appelée « Vision 2005 » que le gouvernement vient de publier, et qui parle de notion d'extension de valeurs ou de notion de prolongement de valeurs. Les activités dont nous sommes sûrs de la pérennité sont

celles de la transformation des produits qui existent à Madagascar. Outre le domaine informatique dont nous venons de parler, il est également temps, pour les opérateurs malgaches, d'accorder plus d'importance aux

ceci produit un effet positif pour l'économie de notre pays.

Prenons un autre exemple, celui de nos relations de travail avec les Etats-Unis d'Amérique, suite au récent voyage du Président Ravalomanana

dans cette première puissance mondiale, et à l'occasion de laquelle a été évoquée, entre autres, la question de la production d'un film relatant les aspects de la vie dans la grande île. Les Américains nous promettent un million de touristes par an.

Cela veut dire que des devoirs très importants attendent les opérateurs économiques. Ils ont un rôle considérable dans la mise en place d'un tissu économique apte à accueillir ce grand nombre de touristes, selon les normes internationales et avec un haut niveau de professionnalisme. Ceux-ci ont besoin d'infrastructures qui cadrent avec leurs exigences.

**AKO :** Monsieur le Président, pouvez-vous parler de votre circonscription électorale ? Les réalisations et les perspectives d'avenir, mais aussi, éventuellement, les problèmes ?

**RS :** En ce qui concerne ma circonscription électorale, je crois que j'ai un contrat avec mes électeurs. Il

**Les activités dont nous sommes sûrs de la pérennité sont celles de la transformation des produits qui existent à Madagascar.**

ressources minières. Il ne faut plus se satisfaire de la simple extraction mais assurer la totalité de la chaîne de travail, de l'extraction à la vente, en passant par toutes les étapes de la transformation. Ce qui permettra de créer des emplois et de rehausser la valeur des produits que nous exportons. Il faut savoir que ce n'est pas tellement la valeur qui entre dans les caisses de l'Etat qui marque l'économie, mais plutôt la valeur qui entre dans la comptabilité nationale. Si nous vendons, par exemple, à 1000 \$ US une pierre brute, lorsque celle-ci est travaillée dans une entreprise, sa valeur pourrait être décuplée ou centuplée. Les 1000 \$ que nous avons reçus en vendant notre pierre à l'état brut pourraient donc passer à 10 000 ou 100 000 \$ US. Il est évident que



Photo d'archive (reboisement)

s'agit de faire d'Ambatondrazaka, la fierté des originaires de cette région. Le gouvernement a préconisé qu'il fallait fixer comme objectifs, de doter le peuple malgache d'eau potable, d'électricité, de matériaux de construction. Nous nous sommes efforcés d'atteindre ces objectifs. J'aimerais annoncer que trois communes ont été dotées d'électricité. Et je sais que cette occasion pour remercier les autorités qui l'ont offerte. Actuellement, ces communes sont également couvertes par des réseaux téléphoniques fixes et mobiles. L'une de ces communes a bénéficié de l'eau courante, les deux autres auront la leur cette année ou l'année prochaine. Cela démontre qu'il est possible de réaliser les aspirations de la population.

Nous estimons que s'il y a quelque chose qui doit faire la fierté d'une circonscription, c'est le développement de son chef-lieu. Nous avons également procédé à l'extension du marché.

Selon les orientations du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), c'est l'enseignement et la santé qui sont à la base de ces tâches.

Nous avons réhabilité les anciens CSB II (Centre de Santé de Base, niveau II) à travers les communes. Et si tout va bien, cette année et l'année prochaine, nous les recouvrirons de carreaux. Nous allons démontrer aux gens qu'il

est possible d'améliorer leur environnement. De gros efforts ont aussi été déployés dans l'amélioration des hôpitaux à travers la circonscription, dont le CSB II d'Ambatondrazaka qui est le plus ancien hôpital de Madagascar. Ceci est le fruit de la coopération avec « l'Association Réalité » de l'Île de la Réunion qui nous a permis d'attribuer des lits d'hôpitaux, des couveuses, des seringues électriques pour améliorer les services jusqu'aux plus petits matériels du bloc opératoire. Sans parler du don de 80 lits, qui nous ont permis de reformer totalement les lits qui ne l'étaient plus que de nom. Par ailleurs, il y a la coopération avec le « Rotary Club » qui a offert un bloc opératoire en ORL et dont le bâtiment afférent est en train d'être rénové. C'était la raison de ma récente visite à Ambatondrazaka.

Sans parler de la coopération avec la BAD pour la mise en place d'un centre de transfusion sanguine à Ambatondrazaka, de la mise en place d'un centre de dépistage du VIH/SIDA installé à Ambatondrazaka pour la région, et du projet qui envisage de rénover totalement l'hôpital de cette ville.

En ce qui concerne l'enseignement, tous les bâtiments sont actuellement réhabilités : dont au CEG d'Ambatondrazaka, un bâtiment à huit pièces qui était inutilisable depuis des années.

Il faut souligner que cette ville dispose d'infrastructures permettant des travaux dans ce sens. Toujours en ce qui concerne les infrastructures routières, nous avons accordé une priorité à la tranche reliant Marovoay et Vodiala qui n'est pas bitumée, et qui constitue le seul obstacle pour la route menant à Ambatondrazaka.

En outre, tout le monde sait que la circonscription d'Ambatondrazaka est connue pour être le grenier à riz de l'île. A ce titre, nous déployons des efforts pour l'amélioration de l'agriculture. On peut dire que tout se passe comme prévu. Et je remercie le gouvernement pour avoir appuyé les agriculteurs par le don d'engrais. En ce moment, nous axons tous les efforts dans la réhabilitation des infrastructures hydro agricoles, les réseaux d'irrigation de cette plaine d'Alaotra.

Lorsque tout cela sera réalisé, nous estimons que le riz aura retrouvé sa place et nous aurons réussi la bataille contre l'insuffisance alimentaire.

**AKO : En parlant de votre circonscription, vous n'avez pas évoqué de problèmes. Cela veut dire qu'il n'y a pas de difficulté du tout ?**

**RS :** Je n'ai pas évoqué de problème parce que je suis Député et à ce titre je dois résoudre des problèmes. Quand on me parle de problèmes à Madagascar, il s'agit souvent de problèmes de différence de point de vue.

Au début, les électeurs se demandaient si leur député, trop jeune, pourrait assumer ses lourdes responsabilités. C'était le premier problème. Le deuxième problème c'était sur les opinions politiques de chacun dans la circonscription. Et pourtant, au fur et à mesure que les travaux ont avancé, la situation a changé et le problème s'est dissipé. Il faut dire que ces problèmes ne concernent pas seulement Ambatondrazaka, mais toute les circonscriptions, et ils constituent un réel obstacle au développement de notre pays. Il est vrai que les idées peuvent



Le lac Alaotra

divergent. Et lorsque les idées divergent, les méthodes de travail le sont aussi. Mais les objectifs sont les mêmes : accomplir les tâches. A mon sens, il est à Madagascar, une forme de changement qui mérite d'être considérée. J'ai tendance à évoquer que, être dans l'opposition ne veut pas dire arrêter ce qui avance, mais s'opposer à ce qui n'avance pas. J'ajouterais aussi, s'opposer à ce qui pourrait empêcher d'atteindre les objectifs.

Outre ces problèmes d'ordre politique, dans ma circonscription, il est un problème majeur pour la région d'Alaotra : c'est celui concernant la maîtrise de l'eau. Dans les zones rurales, la question de maîtrise de l'eau est vitale. La déclaration du Président de la République lors de la présentation de vœux au Palais d'Etat d'Iavoloha, le 7 janvier dernier, et selon laquelle, cette année, le gouvernement va axer tous ses efforts sur le monde rural, nous donne de l'espoir et nous réjouit réellement.

**AKO : Le mot de la fin, Monsieur le Président.**

RS : Mon premier mot, pour terminer mon propos, sera de remercier chaleureusement tous les collègues membres du Comité du bulletin de notre Institution qui, je le sais, sacrifient une bonne partie de leur temps à élaborer et à améliorer ce précieux outil d'information et de communication. J'exprime très sincèrement aussi ma profonde gratitude à l'endroit de la Représentation de la Commission de l'Union Européenne à Antananarivo, qui, à travers le projet d'appui au Parlement malgache, apporte son concours à la publication de l'« Echos de l'Assemblée nationale » qui en est déjà à sa troisième livraison. Un bulletin comme celui-ci est un outil efficace qui permet aux uns et aux autres de s'échanger des informations et des idées. Les députés, à travers « AKO » mettent en œuvre leur souci permanent de vouloir informer leurs électeurs ainsi que tous les lecteurs nationaux et internationaux, de leurs activités aussi bien à l'hémicycle que dans leurs circonscriptions respectives.

Je ne saurai ne pas saisir cette opportunité - car on ne peut pas souvent être l'invité de ce bulletin - pour saluer déjà les Femmes Parlementaires malgaches et leurs collègues de la sous région et d'Afrique qui vont partager leurs expériences et leurs compétences à travers le séminaire régional qui va se dérouler à Antananarivo les 6 et 7 avril prochains. Un séminaire co-organisé par le Parlement malgache et l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, en partenariat avec le Gouvernement malgache, l'ensemble du système des Nations Unies et des représentations diplomatiques à Madagascar. A toutes les Femmes Parlementaires francophones de la sous région de l'Océan Indien et à tous les organisateurs de ce séminaire, je souhaite plein succès et un bien agréable séjour dans la grande île.

Propos recueillis par

RANDRIANJARA Papay Jean Bosco  
Directeur des Relations Interparlementaires et  
de la Communication



Foire d'Ambatondrazaka en août 2003 avec le Président de la République et le Président du Sénat.  
Le VP Razoarimihaja au premier rang (2è à partir de la gauche)

# EXTRAITS DE DISCOURS DE SEM JEAN LAHINIRIKO, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



## A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DES JOURNÉES «PORTES OUVERTES» DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE 05 FEVRIER 2005

### ...Nous devons développer le civisme pour renforcer notre démocratie.

Si nous laissons perdre la mémoire de notre histoire et celles des actions par lesquelles nos Institutions sont devenues démocratiques, c'est notre liberté, d'une certaine façon, que nous menacerions.

Les générations qui arriveront à l'âge adulte d'ici 2015 n'auront participé heureusement, à la différence de nos pères, à aucun combat contre le colonialisme, le racisme, etc. Or, sans la mémoire de ce qui fait l'âme malgache, comment s'opposeront-elles aux forces de l'intolérance ou même de l'oppression, d'où la nécessité absolue d'un bon enseignement de l'histoire...

A tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, des cours d'instruction civique méritent d'être programmés. On peut envisager par exemple, dans nos lycées que les enseignements de philosophie, de français et d'anglais comprennent dans leur contenu des thèmes contribuant à la formation de l'esprit civique.

Cette décision devrait concourir à développer notre démocratie dans les années à venir. Il nous faut une

démocratie vivante, à la recherche des espaces nouveaux de liberté. Une démocratie qui protège les minorités, qui reconnaît les différences, qui renforce l'initiative, qui encourage le mouvement associatif et qui donne à l'information sa transparence.

En somme, une démocratie qui continue de se perfectionner. Pour cela, les citoyens doivent savoir ce que sont les fondements de la société malgache.

### ...Nous devons adapter l'Etat au changement de la vie économique et sociale.

La modernisation de l'Administration passe par exemple, par la simplification des formalités et la plus grande disponibilité des fonctionnaires.

Cette mutation vers un Etat vraiment moderne est encore très délicate car il ne saurait être question d'aller vers elle en rompant avec l'histoire de nos Institutions.

On ne peut pas par exemple démanteler l'Etat, sous prétexte qu'il y a d'autres pays où l'on confie des missions de Service public à des sociétés privées.

Toujours dans le cadre de ce souci de modernisation, pourquoi ne pas envisager de doter l'Assemblée nationale dans les sessions à venir d'une nouvelle mission : celle de «chambre de réflexion» ?

Débattre sur des questions d'intérêt général telles que l'introduction de plus de philosophie à l'école, l'apprentissage des langues étrangères dans notre système scolaire, la prise en charge des mineurs délinquants, etc.

Cette formule peut constituer une avancée pour notre démocratie parlementaire.

Nos discussions dont nous pouvons apprécier la richesse contribueraient alors directement à l'élaboration des propositions de loi, des grands projets de décret, etc.

Il est indispensable que l'Assemblée nationale aborde à temps des problématiques de fond et que, de plus en plus, elle fasse mentir cette réputation qu'on lui a parfois donné de suivre plutôt que de précéder les événements...

## A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'INAUGURATION DE LA MAISON DE FOOTBALL, LE 05 FEVRIER 2005

... Le ballon a toujours joué un rôle fondamental pour créer compréhension et amitié entre les peuples. Nous avons dans nos souvenirs, des matchs historiques allant de celui entre les Alliés et les Allemands durant la maigre trêve de la seconde guerre mondiale et celle bien plus récente, du championnat du monde en France en 1998, entre l'Iran et les Etats Unis.

La popularité du football dans le monde continue actuellement à croître après avoir survécu à des guerres mondiales et à une infinité de conflits locaux.

Nous devons profiter de la notoriété de cette discipline pour engager des projets sociaux bénéfiques, surtout pour la jeunesse malgache : ... engagement dans la communauté, développement de programmes pour la prévention du SIDA, pour la défense de l'environnement, pour la musique, le théâtre, etc.

C'est pour vous dire que l'esprit du football n'est pas uniquement sportif mais est au service de la communauté...

***Il est indispensable que l'Assemblée nationale aborde à temps des problématiques de fond et que, de plus en plus, elle fasse mentir cette réputation qu'on lui a parfois donné de suivre plutôt que de précéder les événements...***

# SANTIONAN-DAHATENY

## NATAON' ANDRIAMATOA JEAN LAHINIRIKO, FILOHAN' NY ANTENIMIERAMPIRENENA



**TAMIN'NY FAMARANANA NY FOTOAM-PIVORIANA ARA-POTOANA FAHAROA, TAONA 2004, NY FAHA-23 DESAMBRA 2004**

...Ny tanjona amin'ny taona ho avy, dia ny ahazoantsika ny tetik'asa NORIA izay hampifandray ara-tamba-jotra amin'ireo foiben'ny parlementa miteny frantsay eran-tany sy ny famitana tanteraka ny tamba-jotra anatin'ny Antenimierampirenena.

Hitohy koa ny fisokafan'ity Andrim-panjakana ity amin'ny vahoaka amin'ny alalan'ny Gazety bokiny sy ny maso ivohony izay kasaina hajoro isaky ny faritany ary koa ny varavarana misokatra isan-karazany. Atao ny ezaka anazarana amin'izay ny vahoaka mpifidy hahay hampiassa ny tranonkalam-pifandraisan'ny Antenimierampirenena mba hifandraisany bebe kokoa amintsika Solombavambahoaka.

Ankoatra ireo moa dia hitohy hatrany ny ezaka ataontsika amin'ny fandraisana anjara mavitrika amin'ireo adidy iraisampirenena. Ka raha nandray ny fivoriambefaharao ny "Reseau Africain des Personnels des Parlements" isika tamin'ity taona ity, izay nahitana fahombiazana tokoa, dia amin'ny fiandohan'ny volana aprily amin'ny herintaona dia ho raisintsika toy izany koa ny fivoriamben'ny "Reseau des Femmes Parlementaires de l'APF". Voninahitra ho an'ity Andrim-panjakana ity sy ny firenena manontolo izany ka tsy azo atao ambanin-javatra.

Raha mikasika ny raharam-pirenena

indray dia mby ao an-tsaina avy hatrany ilay olana nahabe resaka tato ho ato dia ny resaka vary izany. Efa be izay voalaza momba azy io izay ka tsy haverimberiko intsony. Soa ihany, fa araka ny iarahantsika mahita amin'izao fotoana izao dia efa manomboka mivaha tsikelikely ny olana ary ny irariana dia ny tsy hiverenan'ny toy ireny intsony ka hahatongavantsika amin'ny fahaleovantena ara-bary sy ara-tsakafoka mandrapahatapitr'izao fanaovan-dalana fahatelo izao

**TAMIN'NY FOTOAM-PIARAHABANA TRATRY NY TAONA 2005 NATAO TENY AMIN'NY LAPAM-PANJAKANA IAVOLOHA, NY FAHA-7 JANOARY 2005**

**Ny olan'ny fitrandrahana ny harena an-kibon'ny tany eto amintsika:**

... Sosokevitra ny tokony hisian'ny politika vaovao sy mazava momba ny fitrandrahana sy ny fitantanana ny harena an-kibon'ny tany. Tsara raha hisintonana orin'asa goavana iraisampirenena amin'izay ny harena an-kibon'ny tany eto Madagasikara satria ankoatry ny famoronan'asa ho azontsika dia ho azontsika fehezina moramora kokoa ny harenantsika avy amin'ny alalan'izany orin'asa goavana izany, izay tsy maintsy manaraka ny lalana velona eto an-toerana...

**Ny olan'ny tsy fandriam-pahalemana na an-tanan-dehibe izany na ambanivohitra :**

Sosokevitra arosonay ny amin'lo dia ny

tokony hanomezana fitaovana sy andraikitra manokana ny tompon'andraikitra sy ny fokonolona isaky ny "Quartier" mba hamolavola sy hanatanteraka ny tetik'ady hiadiany amin'lo tsy fandriam-pahalemana io ; fa tsy hijanona amin'ny fampandehanan-draharaham-pokonolona sy ny arapanjakana madinidinika intsony izy ireny fa handray an-tanana ihany koa ny fiarovana ny "Quartier"-ny amin'ny tsy fandriam-pahalemana sy ny mifandraika amin'izany.

**Ny fahitan'ny Antenimierampirenena ny asan'ny Governemanta :**

Niasa ianareo Mpanatanteraka, fa ny minia mikipy no tsy mahita sy tsy miaiky izany. Mbola lavitr'ezaka anefa ny lalana, ka hifampitantana sy hiray hina hatrany isika ho fanoitra amin'izany.

Raha tsy hiresaka isika afa-tsy ny fanompanana bebekoka hatrany ny ezaka fampandrosoana ho any amin'ireo vahoaka maro an'isa indrindra ny eny ambanivohitra. Efa ela izay niresahana azy io izay tetu amin'ny firenena ary isika koa dia manomboka miresaka azy io tato ho ato. Saingy ny mampiavaka ity fitondrana ity moa rehefa milaza izy hoe hanamboatra lalana dia namboariny tokoa ny lalana, ho foanana ny trosa dia foana tokoa ny trosa, hiadiana ny kolikoly dia manao tokoa izy izao, ho hatsaraina ny tontolon'ny fitsarana dia nohatsarainy tokoa izany, sns... ary izao indray izy milaza fa hitodika amin'ny vahoaka maro an'isa sahirana sy ny tantsaha dia mino izahay fa ho tanteraka izany tahaka izay efa maha zatra. Efa nambaran'ny Filoham-pirenena koa moa ny amin'ny hijerena ny karama ka angamba tsy lasa

aloha intsony raha aroso sahady ny fisaorana momba izany.

Raha ny antontan'isa azo tokoa mantsy hatramin'izay momba ny fisondrotry ny harin-karena faobe dia toa malaza tsy ihananana toy ny vilian-tsahona fotsiny. Tsy nisy fiantraikany akory tamin'ny isantokantrano sy ny isam-batan'olona ary toa nampandainga ny vilany ka rariny ampitenenina sy ampiasaina ary hipaka amin'ny vahoaka amin'izay izany harin-karena faobe izany ankehitriny. Ka mba ho zara mitovy na mitovitovy farafaharatsiny fa tsy hanaovana ampihimamba na ny kely tsy mba mamindro, fa ny mamindro lavitry ny afo mantsy hono mangatsiaka...

**TAMIN'NY FOTOAM-PIVAHANA  
IRASAM-PINOANA  
FIFAMPIARAHABANA TRATRY NY  
NOELY 2004 SY NY  
TAONA VAOVAO 2005**

**TENY AMIN'NY**

**FONJAN'ANTANIMORA, NY FAHA-28**

**JANOARY 2005,**

**NOKARAKARAIN'NY «ASSOCIATION  
DES MEMBRES DES AUMONERIES  
DES PRISONS D'ANTANANARIVO»**

...Ny fitondram-panjakana dia miezaka hatrany amin'ny fanatsarana ny tontolon'ny fonja eto Madagasikara amin'ny alalan'ny eo am-pelatanany sy ny fiara-miasa amin'ireo tsy miankina ary ireny mpiombon'antoka amintsika ireny.



*Fifampiarahabana tratry ny Taona 2005 teny Iavoloha*

Izahay ao amin'ny Antenimierampirenena koa, dia manaina hatrany ny Ministera tompon'andraikitra mba hanafaingana araka izay azo atao ny fitsarana ireo izay mbola tsy nahavitana izany.

Tsy hadinoko eto ihany koa ny mamporisika bebe kokoa hatrany ireo fikambanana miaro ny zon'olombelona mba hiroso lalindalina hatrany amimpahasiana. Io fikambanana io mantsy,

dia isan'ny fanoitra iray hampihemotra izay mbola mikasa hanao tsindry hazo lena na hanitsakitsaka ny zon'olombelona ary anisan'izany ny zon'ny voafonja...

Extraits collectés par  
RAKOTOARISON Adrian Braun  
Administrateur des Services du Parlement  
Chef du Service des Relations avec les  
Parlementaires

## ERRATA :

Nous nous excusons auprès de nos aimables lecteurs pour les coquilles qui se sont glissées dans notre précédent numéro, notamment :

- Page 18, dans le titre, au lieu de : « Ny dian'ny Filoha Lefitry ny Antenimierampirenena Atoa RAZOARIMIHAJA Solonantenaina », veuillez lire : « Ny dian'ny Filoha Lefitry ny Antenimierampirenena Atoa RAZOARIMIHAJA Solofonantenaina » ;
- Page 18, 3ème colonne, dernier paragraphe, au lieu de : « ...RASOARIMIHJA... », veuillez lire : « ...RAZOARIMIHAJA... » ;
- Page 22 et 23, dans la rubrique, au lieu de : « Analyse et reflection », veuillez lire : « Analyse et réflexion » ;
- Page 29, au lieu de : « RANDRIANANDRAINA Xavier, Beroroha », veuillez lire : « RANDRIANANDRAINA Xavier, Benenitra » ;
- Page 29, au lieu de : « LAHINIRIKO Jean, Betsika Atsimo », veuillez lire : « LAHINIRIKO Jean, Betsika Atsimo » ;

Nous pensons que vous aurez effectué la rectification de vous-mêmes.

# PARLIAMENTS' INFORMATION MANAGEMENT IN AFRICA :

## CHALLENGES AND OPPORTUNITIES OF ICTs TO STRENGTHEN DEMOCRACY AND PARLIAMENTARY GOVERNANCE

Recently, a great international meeting on African Parliaments' Information Management took place in Nairobi (Kenya) on 9 - 11 February 2005. Jointly organized by the Economic and Social Department of the United Nations and the National Assembly of Kenya. This conference saw the participation of a hundred delegations including six Presidents of Parliament. The President Jean LAHINIRIKO led the Malagasy National Assembly delegation. The opening ceremony was held in one of the rooms of the Safari Park Hotel in Nairobi.

The meeting gathered many high-level personalities: - the Vice-president of the Kenyan Republic, H.E. Hon. Moody Awori, Hon. Francis Ole Kaparo, Speaker of the National Assembly of Kenya, Patrizio Civili, Assistant Secretary General, UNDESA, Hon. Gustavo Selva, Chairman of the International and EU Committee, Chamber of Deputies of Italy. The Pan African Parliament President, Gertrude Mongella, came later to pronounce her solemn speech. Fortunately, nobody talked about politics. The meetings were focused on the relations between parliaments.

The agenda was based on the high information and communication technologies. Several international experts participated : university lecturers, parliamentary officials, for example, the Clerk from the British Chamber of Commons and the Clerk from the Kenyan National Assembly, Peter Brown from the European Parliament.

During the workshop, each participant based his thoughts on the implementation of ICTs in parliamentary works and the necessity to develop it in order to promote exchange of informations between African parliaments.

The Italian Chamber of Deputies Representative, Enrico Seta, made a presentation during which he focused on ICTs for development. At the beginning, he tried to draw a plan of ICTs related to strategies and regulations in which he proposed



*The Presidents of Parliaments present at the conference take photo with the Kenyan Vice-President, the Hon. Moody Awori*

several areas such as : telecommunication technologies, databases technologies, semantic technologies, safe transaction technologies, cooperative architectures and electronic publishing. After that, he concentrated his lecture on the concept of ICTs for development or ICTD with its possible definitions and its peculiarities. That's why he proposed to encompass within it the electronic democracy because, according to him, exploration and experimentation of new method of inclusive policies are a crucial point of ICTD. Then, he dedicated the next part of his presentation to the concept of strategies and regulations in the field of ICTD. At the end of his presentation, he tried to give to the

participants some insight about what could be the role of parliaments and he described the experience of the Italian Chamber of Deputies.

As a conclusion, he proposed that the parliament should promote the creation of a single steering entity together with government and the national technical agency. Since "Parliament stands at the crossroads between technology, society and decision-making".

The Malagasy delegation was particularly active, mainly during thematic discussions, a way to bring its contributions in the final declaration of this meeting.

In this final declaration, all the African parliaments affirm their satisfaction since the conference created an opportunity for them to appreciate the



*The President Jean LAHINIRIKO while having conversation with the Hon. Francis Ole Kaparo, Speaker of the National Assembly of Kenya greets the Hon. Gustavo Selya, Chairman of the International and EU Committee, Chamber of Deputies of Italy*

complex scenario of issues, constraints and diversified resources that they need to acknowledge and address for the successful deployment of ICTs in their legislatures. They considered the Nairobi Conference within the general framework of cooperation

among African parliaments and in relation to the Millennium Development Goals, NEPAD objectives, and the World Summit on the information society process. Some recommendations were given. One of their demands was a wide circulation of this declaration in all

concerned parliaments and organisations.

As he is used to do at such a meeting, the President of the Malagasy National Assembly, Jean LAHINIRIKO, whose objective is for the development of ICTs in his National Assembly, outside the conference, succeeded in negotiating the possibility for Madagascar to become one of the nine pilot countries which will receive technical and financial support from the Italian Assembly. Courses of actions in line with it are in progress between the experts of the two Assemblies.

To conclude, we can say that the meeting of Nairobi was positive in every aspect. It has allowed to consider the utility and the degree of the development of ICTs in African parliaments. It was mainly an opportunity for the different actors in this field to know each other in order to work together in the future, for a better fluidity or flow of information between African parliaments.

Calvin RANDRIAMAHAFANJARY  
Secretary General of  
the National Assembly



*President Jean LAHINIRIKO greeting the Kenyan Vice-president H.E Non. Moody Awori*

# LES FEMMES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES DE L'OCEAN INDIEN :

## Organisation préparatoire

*Au cœur de l'Île rouge, dans la ville des mille, aura lieu le 6-7 Avril 2005 un séminaire régional à l'attention des Femmes Parlementaires Francophones de l'Océan Indien*



**E**n effet, après le Séminaire du Réseau des Femmes Parlementaires de la Francophonie en Novembre 2004 à Burkina Faso, le bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) a proposé à la Section malgache (qui a accepté à bras ouverts d'ailleurs) un Séminaire du même genre en faveur du Réseau des Femmes Parlementaires de l'Océan Indien.

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie est un organe consultatif de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui rassemble les pays ayant le français en partage dans le monde.

Elle mène un combat inlassable de développement de la démocratie parlementaire et de l'Etat de droit. C'est un milieu privilégié de dialogue pour la majorité et pour l'opposition.

Dans cette même optique, elle se ramifie en réseaux dont l'Assemblée Parlementaire Francophone des Jeunes (APFJ) et le Réseau des Femmes Parlementaires.

Le Réseau des Femmes

Parlementaires de la Francophonie, ayant comme Présidente Madame Viviane Compaore, Députée du Burkina Faso, n'a été mise en place que depuis trois ans.

La Section malgache, dirigée par Madame RAMAMPY

LECHAT Zénaïde, Vice-présidente de l'Assemblée nationale de Tsimbazaza, a pris naissance en juin 2003 et réunit toutes les femmes Sénateurs et Députés de Madagascar.

Elles se retrouvent tous les premiers mardis du mois durant les sessions ordinaires à la cafétéria de l'Assemblée nationale, discutant non seulement de la promotion des droits des femmes dans le monde mais surtout des cas particuliers malgaches.

Ayant toujours dans le cœur leurs sœurs défavorisées, les Femmes Parlementaires malgaches se démènent pour trouver des appuis financiers à leurs projets de développement pour améliorer la condition féminine. Elles apportent également leurs contributions dans les luttes entreprises par la nation telles

que la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre le Paludisme, l'assainissement en eau potable.

Elles ont participé activement au forum national du Conseil National de Lutte Contre le Sida (CNLS) en Décembre 2003 et se proposent même de travailler à fond sur la sensibilisation des Malgaches au dépistage.

Comme notre proverbe dit « ny tavadrahalahy mandrangitra ny tavadrahalahy » (traduction libre : les âmes qui se frottent s'aiguisent), c'est autour d'une table qu'elles se donnent des informations et des conseils tout en se donnant la main en matière de développement de leurs circonscriptions respectives.

Pour mener à bien le séminaire régional, une délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) dont Mesdames Bénédicte FERRIERE, Secrétaire Générale adjointe et Marie-Laure ROGER, Conseiller à la commission des Affaires Parlementaires, a effectué une mission préparatoire.

En collaboration avec le comité local d'organisation, les deux femmes ont

prospecté le côté logistique. Elles ont visité plusieurs salles et hôtels adéquats à cet effet.

L'essentiel n'étant pas omis, elles ont minutieusement élaboré ensemble avec le comité local le programme de cette réunion.

Au cœur de l'île rouge se rassembleront au féminin les parlements des îles de l'Océan Indien :

Île Maurice, Seychelles, Les Comores, La Réunion, Madagascar et Vanuatu (une petite île près de l'Australie). Nous espérons donc que ce séminaire se passera à merveille et apportera de beaux fruits et pour les participantes et pour la Région de l'Océan Indien.

RASOARIFENOMAZAVA  
Chef du Service de la Coopération  
Interparlementaire

## Les femmes députées de Madagascar



RADAVID Marie Esther,  
élue à Fandriana



NDAHIMANANJARA Johanita,  
élue à Toamasina I



RAMAMPY LECHAT Marie Zénaïde,  
élue à Ambalavao



PELOPS Ariane,  
élue à Morafenobe



RASOANIRINA Mélina,  
élue à Amparafaravola



SOAMANEVA,  
élue à Mampikony



RAVELOARSON Rahelimalala Wellinat,  
élue à Ankazobe



RAZAFINDRAKOTO Harisanja Francette,  
élue à Beroroha



RAMAROMANANA Harinirina  
Haingoarisoa, élue à Arivonimamo

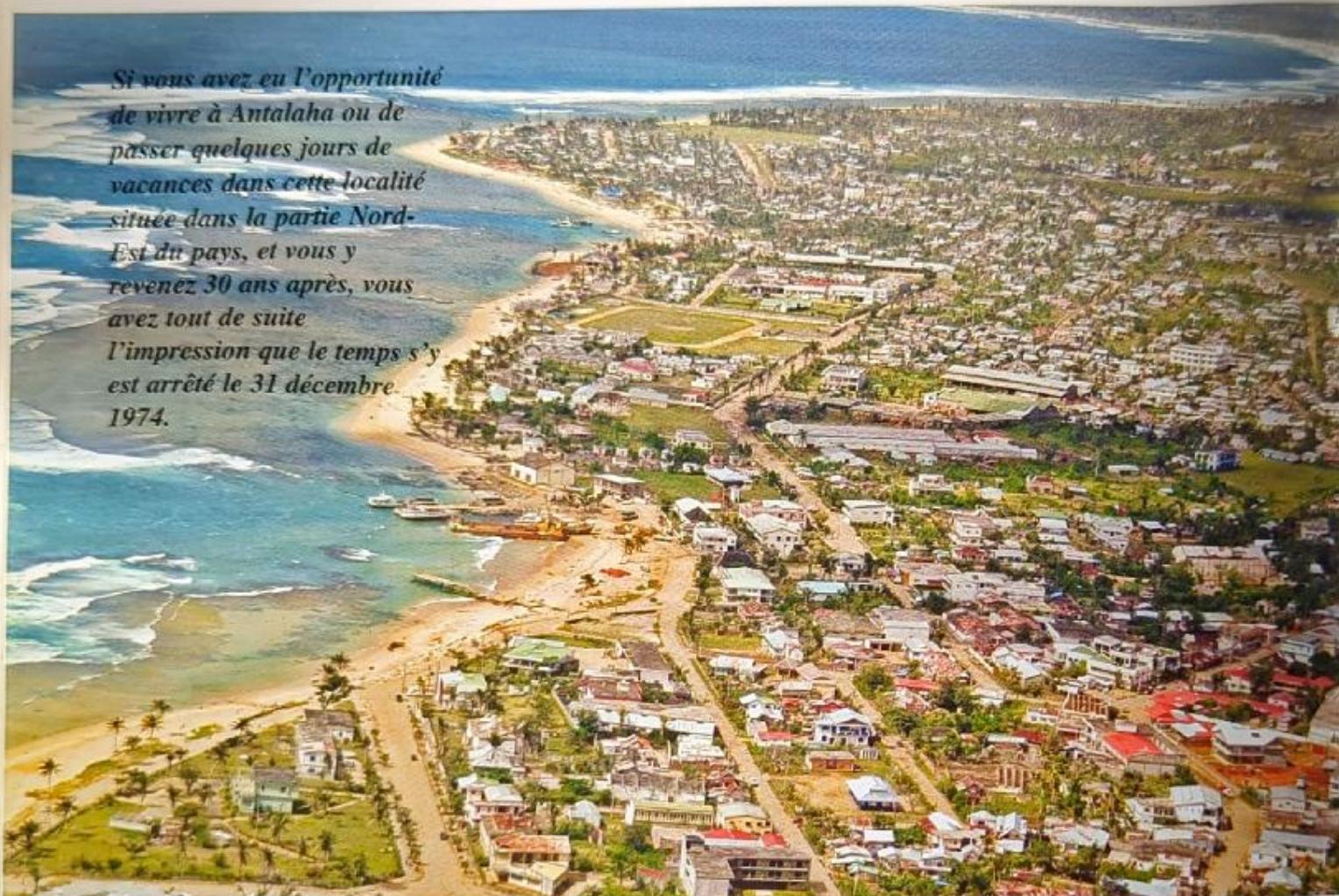


LALANIRINA Brigitte,  
élue à Ikongo

# ANTALAHА SE REDRESSE

Par RANDRIANAIVOARIVONY Jeannot  
Député de Madagascar élu à Antalaha

*Si vous avez eu l'opportunité de vivre à Antalaha ou de passer quelques jours de vacances dans cette localité située dans la partie Nord-Est du pays, et vous y revenez 30 ans après, vous avez tout de suite l'impression que le temps s'y est arrêté le 31 décembre 1974.*



*La ville d'Antalaha*

La ville à l'époque était vraiment à son apogée, on dirait une petite ville européenne, perdue dans l'Océan Indien avec tout que cela suppose comme animation, fieré et orgueil d'être d'Antalaha.

D'ailleurs, à l'époque, l'équipe de football de la ville était championne de Madagascar et a pu se mesurer avec l'un des meilleurs clubs du Continent de l'époque.

Tout le monde se bousculait pour passer les vacances à Antalaha, car la ville avait une caractéristique cosmopolite avec une population composée par les Betsimisaraka Antavaratra, les Tsimihety,

les Merina, les Betsileo, les Créoles, les Français, les Chinois, les Indo - Pakistanais et quelques Américains.

Apparemment la ville, dont l'économie était basée surtout sur le capital et le libéralisme, a beaucoup souffert à l'époque de la révolution avec le départ massif des blancs et créoles.

En l'an 2000 et au début de l'année dernière, son sort a été encore aggravé par le passage de deux cyclones successifs : Hudah et Gafilo.

Si vous passez à Antalaha actuellement, vous trouverez encore certains dégâts causés par ce type de catastrophes naturelles.

## ACTUELLEMENT LA VILLE S'ORGANISE

Malgré cette longue traversée de désert, après avoir connu son lustre d'antan, actuellement les habitants s'organisent sous la conduite éclairée des élus de la ville (Députés, Sénateurs, Maire, Conseillers municipaux). Avec l'aide des opérateurs économiques, ils ont créé une association dénommée « Fonds pour l'Assainissement de la Ville d'Antalaha » (FAV).

Le FAV est dirigé par un comité composé par des privés apolitiques et qui associe presque toutes les composantes de la population de la ville.



*La plage d'Antalaha avant Gafilo*

Chaque famille ou presque, en fonction de sa capacité contributive, a participé à la constitution de ce fonds par lequel la ville a pu déjà financer son plan d'urbanisme, et une partie conséquente du financement pour la réhabilitation des rues, usées par le temps et fortement endommagées par les cyclones.

Avec l'aide du pouvoir central, certains bâtiments administratifs, tels que la Poste et les Télécommunications, l'ancienne Préfecture, la Mairie, les Ecoles publiques, le Lycée mixte, etc. ... font peau neuve.

Après avoir désenclavé

Antalaha avec la construction de la route bitumée Antalaha - Sambava, l'Entreprise COLAS s'occupe actuellement des différentes rues de la ville. Elle est aidée dans certains tronçons par des organismes, tel que le CARE, ...

En tout cas, une chose est certaine, la ville d'Antalaha sera née de nouveau d'ici la fin de l'année 2005.

Cette perspective sera plus certaine si tous ceux qui aiment Antalaha, d'une façon ou d'une autre, font un geste de solidarité en participant au fonds d'assainissement de la ville (FAV). Certains l'ont déjà fait au niveau de l'Assemblée nationale, au niveau des artistes, etc. ...

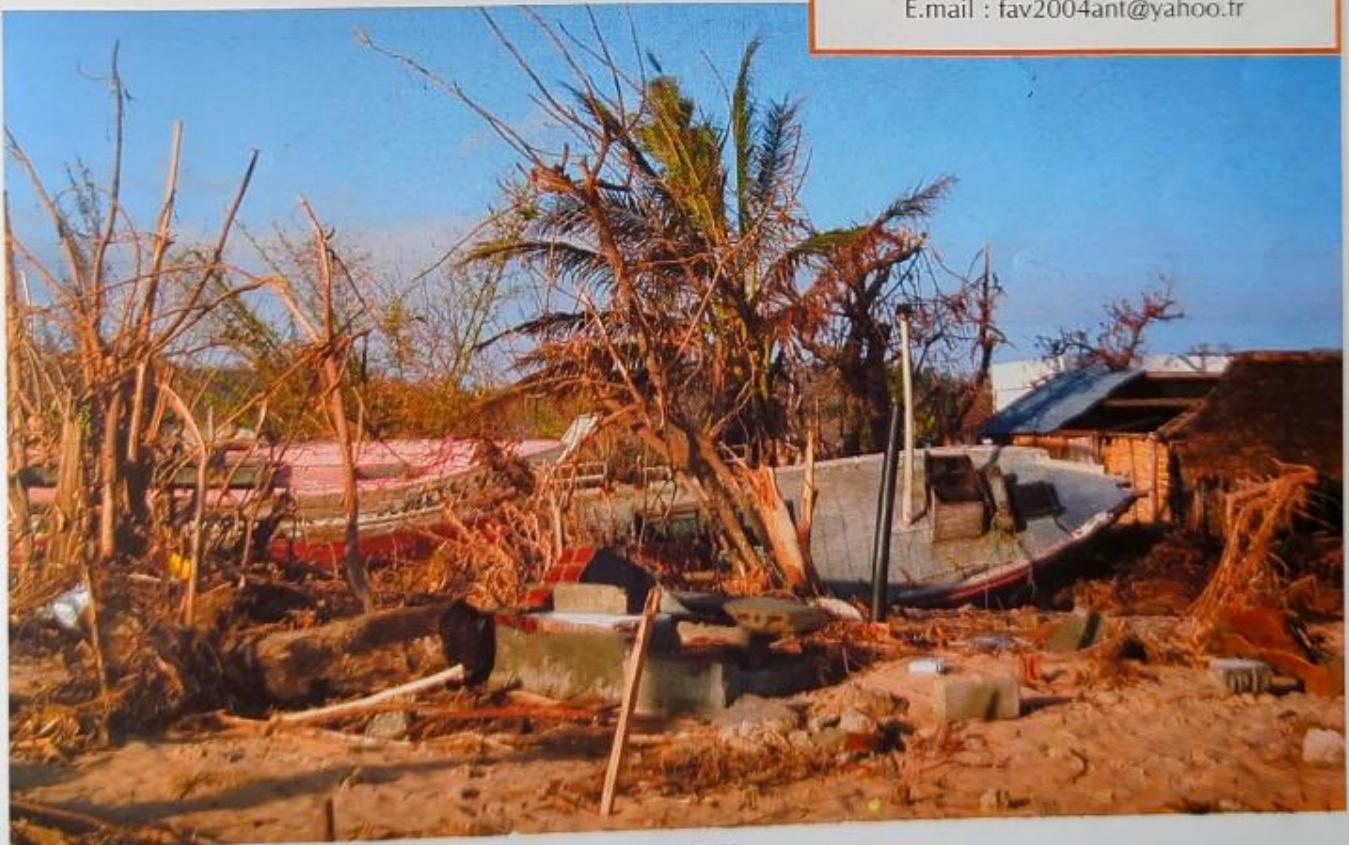
Ce qui se passe actuellement à Antalaha est une preuve palpable de solidarité, de mobilisation autour d'une noble cause, ainsi que de la volonté farouche de réussir un grand pari.

### **Pour votre geste de solidarité :**

Compte bancaire du FAV à la BNI-CL d'Antalaha n°14.312.988.6.020.0.00 s/

Web : <http://www.antalaha.voilà.wanadoo.fr>

E.mail : fav2004ant@yahoo.fr



*Dégâts Gafilo*



SIÈGES À ANTANANARIVO:

- ANTANINARENINA
- ANALAMAHITSY
- ANKORONDRANO



150 TPE CHEZ LES COMMERCANTS



7 GUICHETS DE BANQUE

SIÈGE SOCIAL:

PLACE DE L'INDÉPENDANCE ANTANANARIVO 101

TEL: (261 20) 22 346 09 FAX: (261 20) 22 346 10 TELEX: 223 81 / 225 99

BP: 25 BIS E-MAIL: BMOI.SM@SIMICRO.MG

LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE



# VISITE OFFICIELLE DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, JAOSOA JEAN PASCAL, EN ITALIE DU 05 AU 19 FÉVRIER 2005

## Objet de la mission :

- Visite du Centre commun de recherche de la Commission Européenne à Ispra, Italie.
- Rencontre avec les investisseurs internationaux pour le développement de Madagascar.
- Réunion relative à l'aide humanitaire.

## Partenariat :

GROUPE IMC NETWORK

Giani BONENTI, PDG - Mme Sonia LAVAZZA, Administrateur  
ITALIA

Après avoir reçu l'invitation en date du 18 janvier 2005 de la Commission Européenne - Centre Commun de Recherche à Ispra en ITALIE, centre dirigé par Mr H. OSSENBRINK, Chef de Centre, le Vice-président JAOSOA Pascal est allé dans ce pays à la charge du Centre et du Groupe IMC NETWORK (M.G BONENTI, Président et Me LAVAZZA, Administrateur), partenaire de l'Association DINA (Développement Intégré du Nord d'Antsiranana).

Le présent document relate les moments forts de ce riche périple vécu par Monsieur le Vice-président JAOSOA Jean Pascal à partir du Dimanche 06 février 2005.

- Visite du Lac Majeur et des villes la bordant. Visite à Cantiere Lavazza.
- Visite, à Cremona, des bâtiments de l'hôpital de la ville et aussi de l'école mobile.

M. Frazzi est prêt à venir à Madagascar pour le système de construction de bâtiments hospitaliers et de l'école mobile container. Il a promis un don de container-hôpital pour le Nord de Madagascar.

- Réunion avec M. COLOSIMO, Président du Groupe Battelle. La réunion a porté sur la culture de ricin pour la production de bio-diesel et pour la préparation d'un projet local de centre de recherche pour le transfert technologique dans la région de la SAVA (nord de Vohémar).
- Visite d'une usine de haute



(Photo au chantier de M.LAVAZZA. De gauche à droite :  
Commandant Carabinier Angera, MM. Mario et Alfio Lavazza, Mme Resaka Veronique,  
M. l'Ambassadeur Paraina Auguste, Mme Sonia Lavazza et M.Jaosoa VP, Assemblée Nationale.)

technologie pour la fabrication de toits, avec M. Benedicti, PDG de la société. Celui-ci souhaite d'ailleurs s'installer à Tamatave pour un projet de fabrication de ces toits cette année.

- Rencontre avec M. Scillieri de la Société Tangram, spécialisée dans la fabrication des bâtiments hospitaliers ainsi que les matériels médico-hospitaliers. M. Scillieri s'est engagé pour :

- trouver un financement en faveur de Madagascar auprès du Ministère italien de la Santé
- prendre contact avec le Président de

la Fondation Gaslini Genova pour une assistance médicale en faveur d'une petite fille malgache handicapée des pieds, suite à un appel du Vice-président Jaosoa.

- Rencontre avec le Vice-président de FIPÉ en la personne de M. BARNI qui a déjà construit des bâtiments universitaires à Madagascar. Il est prêt à contribuer au développement de Madagascar dans ce domaine.

- Présentation de l'Association DIMAD (Développement Intégré de Madagascar) et ses activités par le

Vice-président JAOSOA, Président Exécutif de l'Association (M. LAHINIRIKO Jean, Président de l'Assemblée Nationale étant le Président d'honneur)

La DIMAD s'est fixée deux objectifs majeurs : (i) le développement intégré, n'excluant en cela aucune région de Madagascar ni aucun domaine d'intervention et (ii) l'action humanitaire, aidée en cela par divers partenaires européens.

- Visite du Laboratoire Européen d'Analyse Structurelle spécialisée dans les études des cataclysmes naturels et la conception des types de constructions qui y sont adaptés : constructions antisismiques, anticycloniques... etc.
- Visite de l'Ambassade et séance de travail avec M. L'Ambassadeur et ses Conseillers, en vue d'établir un contact direct entre l'IMC et l'Etat malgache pour des projets de développement et la promotion des entreprises à Madagascar.
- Séance de travail dans la salle de réunion du Groupe Prandi concernant un projet de construction de villages dans la SAVA. Un village-témoin pourrait être installé à Vohémar à cet effet, si l'agrément est accordé par le Gouvernement malgache.
- Visite de Elman et Nuova Carrel, société spécialisée dans la

transmission, le radar, l'énergie ; visite également du laboratoire de recherche-installations. Le PDG Michele Passerli se dit prêt à venir à Madagascar pour rencontrer le Ministre de la Défense Nationale et discuter du renouvellement du système de transmissions du Ministère.

- Visite de la rizerie tenue par l'Association des riziculteurs dont le Responsable est M. Marco Morello « Cascina Valzo Vecchia », Villa Nova Biellese (Biella). L'Association s'est déclarée être disposée à donner des semences, à fournir une assistance technique et du personnel pour un appui à la professionnalisation de la culture du riz à Andapa, le grenier de la SAVA, sous réserve toutefois que se mettent en place des associations de cultivateurs ou qu'on puisse trouver un terrain assez vaste pour une culture à grande échelle.
- Visite de l'hospice Casa Mary Zegna dont le PDG est M. Ferruccio Ferrero. Il a marqué sa volonté de fournir tout le matériel et le mobilier nécessaires pour l'implantation de centre(s) de



JAOSOA Jean Pascal présentant un modèle de plaque solaire

des conférences de la Bibliothèque de la Commune de Trivero (Biella), avec Mesdames Les Présidentes des Associations pour l'Aide Humanitaire, en présence de l'Adjoint au Maire. Mises au courant du projet des centres, ces associations s'accordent à donner leur appui au démarrage du ou des centres.

Il a alors été décidé qu'une rencontre se tiendra fin mars avec de nombreuses associations humanitaires pour la mise en place du projet de centres pour handicapés dans la SAVA. Elles sont prêtes à faire tout leur possible et chercher le financement nécessaire pour le démarrage du ou des centres. Le Vice-Président Jaosoa devra à cet effet retourner en Italie pour une explication en profondeur en vue du montage du projet.

Un protocole d'accord entre IMC et l'association DINA (Développement Intégré du Nord) concernant la construction d'un centre devra être signé.

Par ailleurs, les associations projettent également de venir à Madagascar pendant les vacances voir de près le problème de l'eau dans le Sud malgache.

Voilà, résumée en quelques mots, la mission menée par Monsieur JAOSOA Jean Pascal en Italie, mission qui a pris fin le samedi 19 février 2005

RAKOTOVAO Hanta

Chef du Service de l'Information et des Relations avec les médias



Un modèle de maison entièrement équipée en énergie solaire (toits, fenêtres, murs, etc.)

- Séance de travail à la Salle

# VOIN-KAVA MAHATRATRA

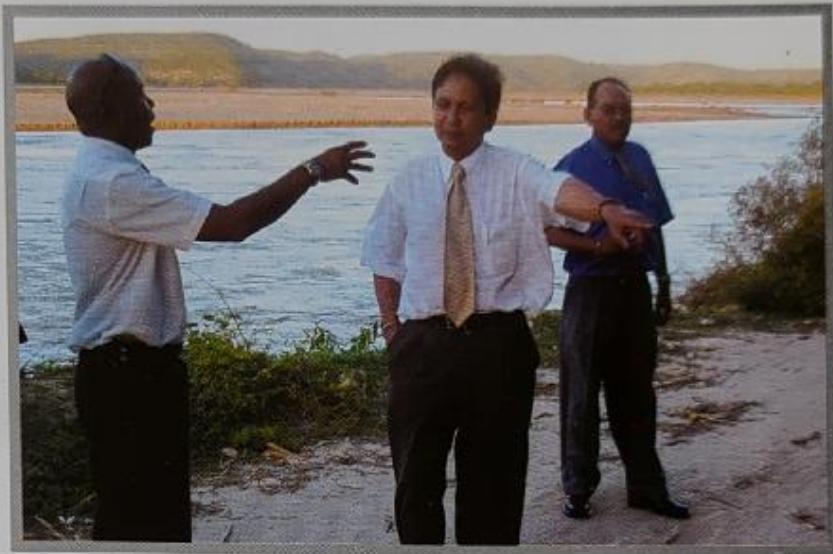
Noho ny voina izay nihatra tamin'ny havana tany amin'ny Faritanin'i Toliara ka nihetra ketrahan'ny rivo-doza roa nifanesy, ERNEST sy FELAPIA, dia nopofoin'ireo Solombavambahoakan'ny Faritanin'ANTANANARIVO, notarihin'ny Filoha Lefitra ny Antenimierampirenena Mamy RAKOTOARIVELO, fa iray isika Malagasy

Voaporofa mazava tamin'izany fa tsy atao hirahira politika fotsiny akory ny fampihavanam-pirenena fa rehefa eo ny fitiavana dia azo atao tsara ny mifanome tanana.

Koa tamin'ny asabotsy 05 febroy 2005 teo no nanoloran'ny Solombavambahoakan'ny Faritanin'ANTANANARIVO : vary 5 taonina, vola 500.000 Ariary ho an'ireo havana traboina tany amin'ny Faritanin'i TOLIARA. Marina fa tsy toy inona akory izany fanampiana izany, fa kely raha mihatra amin'ny fahavoazana, kanefa «tantely tapabata ! Ny fo manolotra no manovona azy ho erany».

Tsara ny manamarika fa ny Solombavambahoaka dia tsy mba manana teti-bola hotantanina ka izao fanampiana izao dia tsipaipaika avy any am-paosin'ny Solombavambahoaka tsirairay.

Ny Filoha Lefitra Mamy RAKOTOARIVELO dia nandeha nidina tany an-toerana mihintsy ary niara-dia taminy



*Ny lalana «digue» ny Fiherenana notsidihin'ireo Solombavambahoaka avy aty Antananarivo sy avy any Toliara*

tamin'izany ny Solombavambahoaka RAZANOELISON Julien, vdafidy tao ARIVONIMAMO B, RABENANDRIANINA Louis, voafidy tao ANTANANARIVO VI, Mamy RAJAONSON, Mpanolotsaina Teknika.

Tsapa tamin'ny fijerena ifotony ny fahavoazana fa tsy azo andrasana ela intsony ny fahavakisan'ny «DIGUE DE PROTECTION» ny renirano FIHERENANA, izay mety hahasao-drano ny tananan'i Toliara manontolo raha tsy voavonjy haingana.

Tsy fireharehana tsy akory fa fihetsika maha-te-hidra izao nataon'ny Solombavambahoakan' Antananarivo izao ka mendrika halain-tahaky ny rehetra. Mazana mantsy variana amin'ny «adin'akoholahy isika ka manadino ny adin'ombalahy». Koa alao hery ary fa efa nataon'Andriamanitra ho iray eto amin'ity Nosy malalantsika ity isika Malagasy, ka tsy aleo ve mifankatia e !

RAZANOELISON Julien  
Solombavambahoakan'i Madagasikara  
voafidy tao ARIVONIMAMO-B



*Ny Filoha Lefitra Mamy Rakotoarivelos sy ny PDS-ny Faritaniny manoloana ireo vary natolotra*

# ASSEMBLEE NATIONALE ET SENAT :

## COMPÉTENCES ET POUVOIRS ... DISTINCTS, PRIMAUTÉ À DÉBATTRE

*Ces derniers temps, les citoyens assistent à un semblant de bras de fer entre les deux institutions législatives quant à leur primauté. Ni les journées « portes ouvertes » avec les conférences de presse qui les accompagnaient, ni les discours lors de la présentation de vœux au Président de la République n'ont réussi à démontrer de façon claire et nette laquelle prime sur l'autre. Au contraire, ceux-ci enfonçaient davantage la confusion et alimentent encore plus le débat. Interrogeons la Constitution sur ce qu'elle nous dit à propos de ce pointu problème, mais surtout sur ce qu'elle ne dit pas, ou du moins, sur ce qu'elle n'affirme pas formellement. Réflexion.*

Dans un Etat démocratique où la séparation des pouvoirs existe, il arrive souvent que le pouvoir législatif soit exercé concurremment par deux assemblées, c'est ce que les constitutionnalistes appellent bicamérisme ou bicaméralisme (voir article dans AKO numéro 00). Fréquemment, la coexistence ne s'opère pas sans difficulté, surtout si les deux chambres disposent de majorité différente l'une de l'autre. Cette situation est proche de la « cohabitation », terme qui désigne le même cas pour les deux têtes de l'exécutif.

### Les raisons du malentendu

Le parlement malgache en exercice présente le cas de figure signalé précédemment. L'une des deux chambres est composée majoritairement d'élus de l'opposition tandis que l'autre chambre reste d'une forte fréquentation de la majorité présidentielle. Le problème suscité, qui concerne la préséance protocolaire des deux chambres et par conséquent de leurs membres respectifs, demeure une préoccupation pour le moment difficilement solvable. Deux raisons expliquent ceci : la première, la situation de belligérité entre les deux majorités opposées ravivée par les discordances nées des suites réservées par l'une des chambres aux textes proposés par l'autre et vice-versa ; la deuxième, le silence ou

l'abstraction dont les textes fondamentaux font preuve. A chacun alors son interprétation, ce qui n'arrange pas la situation.

Les quelques lignes qui vont suivre essaieront d'apporter un peu plus de clarté car elles feront la part des choses : ce qui est écrit et ce qui ne l'est pas.

Il importe, donc, de savoir ce que révèle la Constitution à propos des missions respectives des deux assemblées, leurs compositions et les modes de désignation de leurs membres et surtout les pouvoirs et compétences dont la loi fondamentale les a

demander si l'on peut encore parler de « chambre basse » et de « chambre haute », de « première chambre » et de « deuxième chambre ».

### Des missions distinctes et complémentaires

En tant qu'institutions de la République, l'Assemblée nationale et le Sénat sont organisés par des dispositions de la Constitution. Selon la loi fondamentale en vigueur, ils se partagent la fonction législative (TITRE III, sous titre II, chapitre I et II : art.41, 66-81). Ainsi, leur mission première reste-t-elle la législation. Encore

faudrait-il préciser que le Sénat reste quelque peu limité en la matière du fait que la même Constitution autorise l'Assemblée nationale à statuer définitivement sur un texte de loi sur lequel les deux chambres n'arrivent pas à être d'accord, soit à l'issue de deux lectures par chacune d'elles, soit suite à l'échec des travaux de la commission mixte paritaire érigée à la demande du Gouvernement (art 86 alinéa 3 et 4).

Une deuxième mission que le constituant leur a confiée est la représentation. Mais une différenciation s'impose quant à l'entité objet de cette représentation. En effet, la Chambre des Députés représente la nation toute entière, le peuple malgache qui leur donne mandat. Ceci s'apprécie à travers leur mode de désignation qui reste soit le suffrage universel, soit la représentation proportionnelle, de même que par la délimitation des circonscriptions électorales. Un député siège à l'Assemblée



*Les trois chefs d'Institution  
(de gauche à droite, Sénat, Assemblée nationale et Gouvernement)*

investies. Ce sera seulement après avoir analysé cela que chacun pourra se prononcer sur « qui prime sur qui », et se

en fonction du nombre d'électeurs qui se trouvent dans sa circonscription. Effectivement, suivant les dispositions de la loi organique sur les élections des députés, dans une circonscription, on élit un député au prorata d'un certain nombre d'électeurs et à ce nombre plus un (01) électeur le nombre de députés à élire passe de un (01) à deux (02) et ainsi de suite. C'est véritablement une question de représentativité populaire.

Tandis que la Chambre des Anciens (pour prendre une traduction libre du terme malgache « Loholona ») représente les Provinces Autonomes et l'intelligentsia, encore une fois en raison des deux modes de désignation des membres : le tiers « nommés par le Président de la République, en raison de leurs compétences particulières en matière juridique, économique, sociale et culturelle » et les deux tiers « élus en nombre égal dans chaque province autonome » (art 77). Au vu de ceci, nous pourrons dire que les deux se complètent dans l'accomplissement de cette mission de représentation. Et sur ce point, aucun jugement de valeur visant à poser une quelconque prééminence ne peut être fait sans se verser dans une dénaturation de l'esprit de la Constitution.

En ce qui concerne la troisième mission, une divergence se dessine un peu plus précisément, car si celle-ci se rapporte bien sur leurs rapports respectifs avec le Gouvernement, la nature de ces rapports diverge : l'Assemblée nationale a pour mission de contrôler les actions du Gouvernement (art 90-93), alors que le Sénat est appelé à conseiller le Gouvernement (art 80 alinéa 2 et 3). Nous nous étalerons sur ce sujet un peu plus bas, mais déjà on peut dire que ces missions attribuées à nos institutions législatives ne peuvent que s'imbriquer suivant une logique de bonne gouvernance si chacun remplit bien son rôle.

On a déjà survolé les modes de désignation des membres des deux chambres en parlant de leur mission de représentation. La substance de ce qui doit être dit sur ce point se résume à ce qui va suivre. Les députés sont élus parmi tous les citoyens malgaches sans qu'il soit tenu compte de leurs couches sociales ni de leur niveau d'instruction ni de leur niveau de vie.

Ceci, dans un souci de représentativité de tous les citoyens. Cette situation ne diminue en rien la valeur de l'Institution où ils siègent. L'élection au suffrage universel direct ou à la représentation proportionnelle investit déjà cette Institution d'un pouvoir démocratique non négligeable. Par contre, si l'on désigne certains Sénateurs et que l'on élit d'autres en respectant un quota par province, cela non plus ne peut justifier la déconsidération qu'on devrait lui accorder soi-disant que ses membres ne sont pas entièrement des élus. Réciproquement, l'on ne devrait pas lui concéder plus d'importance et ce, pour la même raison. La Constitution ne le dit pas, tout ce qu'elle dit c'est que les deux chambres sont investies de missions distinctes si bien que des modes de désignation différents correspondant à celles-ci ont été aussi prévus.

Toutefois, des compétences et pouvoirs tout aussi dissemblables se trouvent énumérés dans les dispositions constitutionnelles. Comme ils s'agissent de pouvoirs, des comparaisons qualitatives et quantitatives peuvent être opérées.

### **Un pouvoir prépondérant de l'Assemblée nationale en matière budgétaire et législative**

La loi fondamentale, dans la procédure législative qu'elle a organisée, a fait montrer

*...la question sur la prééminence de l'une ou de l'autre des chambres du parlement reste un problème de second plan. La question est de savoir si elles remplissent toutes les deux les fonctions que la Constitution leur a assignées et qui se complètent.*

d'une clarté sans équivoque sur le pouvoir législatif. Ladite procédure a mis en place un système de navette : une première lecture pour chaque chambre ; faute d'adoption d'un texte identique, une deuxième lecture est proposée aux deux assemblées. Si elles n'arrivent toujours pas à s'accorder, un choix s'offre au Gouvernement. Soit il convoque la réunion d'une commission mixte paritaire composée de députés et de sénateurs en nombre égal (une faculté qu'il peut déjà exercer à la suite d'une lecture par chaque chambre si urgence il y a) et qui se

chargera d'établir un texte unique, soit il laissera à l'Assemblée nationale le pouvoir de trancher définitivement à la majorité absolue des membres la composant. Ce même pouvoir est exercé par la chambre des députés en cas d'échec de la commission mixte paritaire (art 86).

Ces dispositions parlent d'elles-mêmes et se passent de commentaires sur le choix du constituant en dégageant une nette prépondérance de la chambre dite « **basée** » en matière de législation. La même remarque s'impose en matière budgétaire.

Effectivement, si l'on se réfère aux dispositions des **articles 84 alinéa 2 et 88 alinéa 4 et 5**, l'esprit qui a conduit les pères de la démocratie à instituer le parlement, se respecte toujours et trouve son application en ces articles. Au fait, à ses origines le parlement exerçait le pouvoir de **consentement à l'impôt**. Face à l'absolutisme de la monarchie, des parlementaires mandatés par le peuple se réunissaient pour fixer les taux des taxes et impôts que l'on devait au roi. Et plus tard, on appela cette chambre de représentants du peuple « Assemblée nationale ». Ainsi, la tradition se respecte jusqu'à aujourd'hui, le budget et la loi de finances est une compétence de l'Assemblée nationale. C'est pour cette raison que la Constitution à travers les articles suscités oblige le

Gouvernement à déposer le projet de loi de finances devant l'Assemblée nationale en premier. Elle octroie également à cette dernière un délai d'examen de 35 jours au total contre un total de 20 jours pour le Sénat. En plus de cela, les dispositions sur le mode d'adoption définitive du

texte peuvent être appliquées si l'une des chambres ne se prononce pas dans les temps.

Mais, d'un autre côté, le Sénat dispose d'un atout non négligeable en ce qui concerne l'exercice de la magistrature suprême par son Président.

### **Le pouvoir d'assurer l'intérim de la Présidence de la République**

On a pu constater, donc, que l'Assemblée nationale détient un pouvoir considérable en matière de législation de telle sorte que

l'on serait tenté d'affirmer que le pouvoir législatif lui est un domaine réservé. Mais ceci fait toujours partie du partage de compétences que la Constitution a opéré entre les deux assemblées. Effectivement, le Sénat, comme il comporte des membres nommés en son sein, tend plutôt vers l'exécutif dans ses missions et attributions. Outre le fait pour lui de conseiller le Gouvernement dans les compétences qui lui sont dévolues, il est même prévu que son Président assure les fonctions du Chef de l'Etat provisoirement. Effectivement, celui-ci l'exerce jusqu'à l'entrée en fonction du Président de la République nouvellement élu à la suite d'une destitution ou jusqu'à la levée de l'empêchement temporaire qui a pu le frapper (**art 52 alinéa 2**). Ce pouvoir est tellement éminent que l'opinion attache plus promptement une considération pour le Sénat que pour l'Assemblée nationale. Mais ceci trouverait également sa justification dans les excès de comportement de certains députés ou

### Une compétence exclusive sur la mise en œuvre de la responsabilité du Gouvernement

Les dispositions de la Constitution organisant les rapports entre le Gouvernement et le Parlement semblent avoir créé chez l'opinion public l'habitude de voir une caricature mettant en scène un parlement, surtout une Assemblée nationale, toujours en adversaire du Gouvernement. Cela peut se révéler juste, pourtant, des précisions s'imposent. Le parlement n'est pas du tout un rival pour le Gouvernement malgré les accrochages qui peuvent exister entre eux. Le parlement ne fait que son devoir en s'informant des actions entreprises par l'exécutif et en exerçant un pouvoir de contrôle sur lui. Il s'agit d'un rôle assigné par la Constitution en ces **articles 90 à 94**. Et toujours suivant la logique que nous avons tracée dès le début, les deux chambres se partagent la compétence en matière de législation, de représentation, de contrôle et de conseil du Gouvernement. Il s'avère alors que le contrôle reste un domaine réservé de l'Assemblée nationale, tout comme le domaine budgétaire et la législation. En effet, le Sénat ne jouit pas des mêmes prérogatives que la chambre des députés car son avis n'est requis ni pour la mise en œuvre d'une motion de censure, ni pour le vote d'une question de confiance. Pourtant, ces procédures mettent en jeu la responsabilité du Gouvernement et peuvent contraindre ses membres à démissionner (**art 91 alinéa 1 et 2, art 94**). Cette compétence exclusive de l'Assemblée nationale se confirme à travers la présentation de sa politique générale par le Chef du Gouvernement nouvellement nommé devant celle-ci (**art 90**). Il en est de même pour le rapport annuel de mise en œuvre de cette politique pendant la première session parlementaire (**art 92**). Tout ceci montre que le Premier Ministre et son équipe demeurent responsables devant l'Assemblée nationale et non devant le Sénat qui reste un « conseiller », un collaborateur pour le Gouvernement. Aussi, ne dispose-t-il que des moyens d'information dépourvus de suites sérieuses à l'encontre du Gouvernement : il ne participe que par les questions orales et écrites, les interpellations et les commissions d'enquêtes parlementaires (**art 93**) dans le processus d'information sur les actions du Gouvernement. Beaucoup a été dit sur cette matière et beaucoup de

réflexions restent à faire, si bien qu'on va se limiter à l'énoncé de ces dispositions constitutionnelles afin d'éviter tout rajout. Il ne nous reste plus qu'à conclure car de tout ce qui précède, l'on peut affirmer que la question sur la prééminence de l'une ou de l'autre des chambres du parlement reste un problème de second plan. La question est de savoir si elles remplissent toutes les deux les fonctions que la Constitution leur a assignées et qui se complètent. D'un autre côté, les compétences dont elles disposent les mettent sur des différentes positions, mais on retrouve toujours la volonté de complémentarité initiée par le constituant en s'efforçant de maintenir un équilibre parmi toutes les institutions de l'Etat. «Tout serait vraiment perdu si tous les pouvoirs restaient entre les mains d'une seule personne», comme le dit si bien Montesquieu dans *«l'Esprit des lois»*. Aussi, serait-il non moins puérile d'alimenter davantage le débat sur les rangs que devront occuper respectivement le Sénat et l'Assemblée nationale. Laissons au domaine réglementaire le droit qui lui revient de fixer l'ordre de la préséance protocolaire des hautes personnalités de l'Etat, un règlement qui est plus qu'opportun avec la création des nouvelles hautes fonctions comme la Présidence du Conseil National Supérieur de Lutte Contre la Corruption ou la Direction Générale du BIANCO, les Chefs de Régions et les Chefs de district et bien d'autres. Mais de par les pouvoirs et compétences qui ont été analysés tout au long de cette réflexion, chacun pourra se faire sa propre idée et donner libre cours à ses spéculations, seulement la Constitution n'a pas dit que l'Assemblée nationale est la «première Chambre» ni la «Chambre basse» du Parlement comme elle ne dit pas non plus que le Sénat est la «Chambre Haute» ni la «deuxième Chambre», tout ce qu'elle dit est : «Les institutions de l'Etat sont :

- *Le Président de la République et le Gouvernement* ;
- *l'Assemblée Nationale et le Sénat* ;
- *la Haute Cour Constitutionnelle*. »
- et « *Les trois fonctions de l'Etat : fonction exécutive, fonction législative, fonction juridictionnelle, sont exercées par ces institutions et ces organes distincts*. » (**art 41 alinéa 1 et 2**).

Matière à réflexion...

RANDRIAMAMPIONONTSOA Lantoninina  
Administrateur des Services de l'Assemblée nationale  
Chef du Service des Commissions  
et des Etudes



Quelques membres du Bureau Permanent des deux chambres du Parlement

dans la mauvaise réputation qu'a connu l'Assemblée nationale à une certaine époque.

Bon gré mal gré, cette compétence du Président du Sénat aussi immense soit-elle ne pourra pas juridiquement être étendue à tous les membres de cette institution. Ceci reste un pouvoir « *intuiti personae* » dévolu en la personne de tout président du Sénat et ne relève pas des attributions de cette institution.

Par ailleurs, il est admis sans conteste que l'Assemblée nationale dispose d'un pouvoir quasi-exclusif en matière de contrôle de l'action et de mise en œuvre de la responsabilité du Gouvernement.

# JOURNEES « PORTES OUVERTES » DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

*Les journées « Portes ouvertes » de l'Assemblée nationale se sont déroulées du 03 au 05 février 2005, trois jours où quelques milliers de visiteurs ont pu s'informer et acquérir de plus amples connaissances sur les véritables missions et fonctionnement de cette Institution.*

de nombreux élèves des classes primaires et secondaires, accompagnés pour la plupart d'encadreurs.

Diverses formes de communication ont pu être exploitées lors de ces manifestations : 9 grandes affiches présentant les diverses activités de l'Assemblée nationale, des supports imprimés, des séances de projection et une série de conférences.

Trois conférences ont été présentées durant ces 3 jours dans la salle de séance du Palais de Tsimbazaza, à savoir :

Le 1er thème : « Loi et Société » a été exposé par Mr Darson Jean, Docteur en droit privé. Il a soutenu que la loi est un acte par lequel l'Etat essaie continuellement d'harmoniser et d'organiser la vie en société.

Outre la coutume et les traditions, les concepts émis par les politiciens peuvent également être sources de loi. La loi, au sens général du terme, suit l'évolution d'une Nation. Elle est une « vérité » à un moment donné de l'Histoire. La base de toute société est l'organisation.

La désorganisation est le signe de la disparition d'une « Société ». Chaque groupe, qu'il soit politique, commercial ou autre, est condamné à organiser et à s'organiser. En fin de compte, la hiérarchisation sociale trouve sa source dans l'organisation. L'organisation est donc la concrétisation de la loi.

Le 2e conférencier : le Pasteur Richard Andriamananjara a été invité à exposer son point de vue sur « La Démocratie à Madagascar ».

Ce premier Président de l'Assemblée nationale sous la troisième République a soutenu que « nous n'avons pas la forme

de démocratie souhaitable par rapport à notre culture communautaire ».

Pour lui, la démocratie que nous vivons actuellement est faussée, elle ne peut s'adapter à la culture malgache.

La démocratie doit aller de pair avec le développement culturel du pays. Or, à Madagascar où l'éducation est encore l'apanage d'une minorité et où 50% de la population sont analphabètes, on ne peut parler de démocratie réelle. La démocratie « moderne » exige un certain degré d'éducation et d'enseignement de la population ; il ne suffit pas pour le peuple de participer aux élections, il doit en outre être en mesure de contrôler l'exécution du programme proposé par son représentant.

- Pour sa part et clôturant cette série de conférences, le leader du MFM, Manandafy Rakotonirina, ancien député, a présenté son exposé sur le thème « Quelle place pour le monde rural dans la vie politique malgache ? ».

Le conférencier a soutenu tout au long de son intervention que la masse paysanne qui constitue 80% de la population malgache commence à s'éveiller et à prendre part activement à la vie politique du pays.

Il est convaincu qu'on ne peut plus tromper les fils des paysans actuels comme par le passé. D'ailleurs, leur niveau d'instruction a évolué ; ils sont conscients de leur force et de leur rôle pour le développement économique du pays.

La dynamisation des 22 régions récemment mises en place, pour lui, contribuerait à la promotion du monde rural.

RATSIMBA Andrianaivo Mamy  
Directeur de la Législation

Ces journées « portes ouvertes » étaient organisées dans le but de redorer l'image de l'Assemblée nationale, longuement ternie par diverses incompréhensions de sa mission.

Il est à noter que ces journées « portes ouvertes » étaient organisées avec l'appui de l'Union Européenne et du PNUD. D'ailleurs, dans son allocution lors de la cérémonie officielle d'ouverture de ces journées, le Représentant résident du PNUD, Bouri Santhouiré, a expliqué que cette manifestation est en quelque sorte une démythification de tout ce qui touche la vie parlementaire. Quant à l'ambassadeur Jean-Claude BOUDIN, Chef de la Délégation de la Commission Européenne à Madagascar, il a réitéré que ces journées « portes ouvertes » constituent une démocratie partagée entre ses élus et leurs électeurs.

Le Comité d'Organisation des journées « portes ouvertes » a engagé un effort particulier pour sensibiliser le public scolaire, ce qui explique la venue massive

# COOPERATION INTERPARLEMENTAIRE

*L'internationalisation de la vie en société et son impact indéniable sur les enjeux sociaux, culturels, économiques et politiques incitent les parlements à se positionner sur la scène internationale par l'échange d'informations, d'expériences et d'idées. Celui de Madagascar n'est pas en reste et la coopération fructueuse avec l'Assemblée nationale du Québec en fait foi.*



Cette coopération bilatérale s'est concrétisée par un investissement en formation, gage d'un développement continu des compétences du personnel.

C'est la raison pour laquelle, le Directeur de la Sécurité de l'Assemblée nationale du Québec, en la personne de Pierre PAQUET, s'est dépêché dans la capitale malgache pour animer un séminaire technique sur la sécurité à l'Assemblée nationale de Madagascar. Cette présence constitue une aide précieuse car elle vise à former des cadres d'une direction de sécurité amie, chargée d'accomplir différentes missions. C'est un don riche, car il permet des échanges et des contacts qui resteront indélébiles.

Ce séminaire s'est déroulé du 22 au 25 Février 2005 au Cercle Mess Fiadanana et comportait sept modules, à savoir la sécurité dans une assemblée parlementaire, le contrôle des accès, les mesures de sécurité et de soutien, les enquêtes et les renseignements, la prévention et les médias, les différentes ressources et enfin la mise en pratique des connaissances acquises par la

résolution d'un cas concret vécu à l'Assemblée Nationale du Québec. Ce qui a permis aux deux parties de s'enquérir de nouvelles connaissances sur les réalités de deux pays différents.

En effet, la sécurité est, sans nul doute, un enjeu majeur pour la stabilité politique, garante des activités économiques susceptibles d'activer une croissance économique rapide et durable dans l'esprit de la politique prônée par l'actuel Président de la République.

Ce séminaire technique sur la sécurité à l'Assemblée nationale n'est que le début d'une coopération qui ne cessera de se raffermir au fil des années, grâce à la détermination des deux assemblées à développer les échanges d'expériences, à favoriser la collaboration franche déjà existante et à améliorer le maintien des relations dans tous les domaines.

Il est indéniable que cette assise a connu un franc succès et va permettre d'accroître la capacité opérationnelle des éléments de sécurité, et ce, d'une manière significative grâce aux expériences et au savoir-faire de Pierre

PAQUET qui occupe son poste depuis une dizaine d'années.

Le voeu le plus sincère n'est autre que le développement harmonieux de cette coopération dans la recherche d'intérêts mutuels dans le cadre du travail en partenariat.

DAMY Noël  
Directeur de la Sécurité



PIERRE PAQUET, Directeur de la Sécurité de l'Assemblée nationale du Québec

## AUDIENCES AUPRES DE SEM JEAN LAHINIRIKO PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE MADAGASCAR

La Démocratie a été au centre de l'entretien lors de la visite de courtoisie effectuée par SEM JAMES D.MC GEE, nouvel Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, auprès de SEM Jean LAHINIRIKO, Président de l'Assemblée nationale.

Le Président Jean LAHINIRIKO s'est déclaré satisfait de collaborer avec un Diplomate hautement qualifié en matière de démocratie et a souligné que la démocratie et la politique cohabitent sereinement au sein de l'Assemblée nationale malgache. En outre, il a expliqué à

son hôte la structure de l'Assemblée nationale. Entre autres, le vote de la Loi contre le terrorisme et l'existence de quatre Groupes parlementaires ont été évoqués. Concernant la relation diplomatique entre Madagascar et les Etats-Unis d'Amérique, Jean LAHINIRIKO a rappelé que l'AGOA est à sa 3ème étape, et que Madagascar soutient plus que jamais le Millénium Challenge Account ( MCA ).



*Le nouvel Ambassadeur des Etats-Unis et le Président de l'Assemblée nationale*

Pour sa part, M. l'Ambassadeur JAMES D. MC GEE a réaffirmé le soutien de son pays des efforts louables déployés par Madagascar pour son développement, et a félicité l'Assemblée nationale pour l'adoption de la Loi contre le terrorisme.

Le célèbre ancien footballeur Michel PLATINI a rendu une visite de courtoisie auprès de SEM Jean LAHINIRIKO, le samedi 05 février 2005.

Rappelons que Michel PLATINI est membre de la FIFA et Vice-président du FIFA Goal.

Le Président Jean LAHINIRIKO a souligné, au cours de cet entretien, que le football est non seulement une discipline sportive mais également une « école de la vie » qui aide les jeunes à se respecter et à se maintenir dans le droit chemin. C'est aussi un moyen efficace de lutte contre la drogue et le SIDA. Quant à Michel PLATINI, il a



*Jean LAHINIRIKO et Michel PLATINI*

affirmé que les relations de travail entre la FIFA et la FMF – Fédération Malgache de Football – seront améliorées et que de

nouvelles infrastructures seront bientôt mises en place pour le « bien-être » du football malgache.

Notons la présence à cette visite de courtoisie des personnalités suivantes : M. Henri RANDRIANJATOVO – Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. AHMAD – Président de la FMF, M. SOALAHY – Vice-président de l'Assemblée nationale et de M. Jean MICHEL.

Après cet entretien, les deux personnalités représentant respectivement le Président de la République et la FIFA ont procédé à l'inauguration de la Maison du football de Madagascar

Le lundi 07 février 2005, le Président de l'Assemblée nationale, Jean LAHINIRIKO, a reçu en audience SEM COLY César, Ambassadeur du Sénégal, pour une visite de courtoisie.

Les relations entre Madagascar et le Sénégal remontent bien loin dans

le temps, a fait remarquer Jean LAHINIRIKO. Il a mis en exergue le rôle très important joué par le Sénégal pour dénouer la crise 2002 et pour le retour de Madagascar au sein de l'Union Africaine. Dans la foulée, il a souhaité à ce que des échanges de Délégation

parlementaire soient envisagées et qu'une solution au problème de communication entre les pays africains soit trouvée.

De son côté, COLY César a réaffirmé le soutien de son pays au Peuple frère malgache.

**RAKOTOVAO Hanta**  
Chef du Service de l'Information et des Relations avec les Médias

# VARAVARANA MISOKATRY NY ANTENIMIERAMPIRENENA :

## MBA TSY HO TOMPONTRANO MIHONO NY VAHOAKA MALAGASY

*Ny 03 ka hatramin'ny 05 Febrero 2005 lasa teo dia nanatontosa varavarana misokatra ny Antenimierampirenena. Izany dia nentina mba hampahafantarana an'io Andrimpanjakana io bebe kokoa ka mba tsy haha-tompontrano mihono ny vahoaka Malagasy. Fotoana lehibe teo amin'ny fiainan'ny Antenimierampirenena io fotoana io ka tsy hay ny tsy hamelombelona etoana ny tsiaro izany fotoana iray toa zato izany. Ny teny tokoa manko manidina fa ny soratra no mitoetra, ka hatao sokitra amin'ity karazana vato azo amelan-kafatra ity, izay tsy izy fa ny AKO.*

Tsy zoviana amintsika fa ny Antenimierampirenena dia Andrimpanjakana mpanao lalana. Na -izany aza anefa, ny tsirairay dia samy manana ny fomba fijeriny mikasika ny Antenimierampirenena sy ny Solombavambahoaka. Mba tsy hisian'ny fahadisoam-pijery anefa dia ilaina ny fampahalalana ny vahoaka. Koa dia tsy nihambahamba ireo Birao maharitry ny Antenimierampirenena, izay tarihin'ny Filohany, fa nanomana varavarana misokatra.

Mba ho fampahafantarana bebe kokoa ny Antenimierampirenena dia nanokana telo andro hanokafana ny varavarany ho an'ny olona rehetra ny Antenimiera ao Tsimbazaza, nanomboka ny Alakamisy faha-03 febrero 2005. Ho fanatanterahana izany dia nanendry olona vitsivitsy ny Filohan'ny Antenimierampirenena mba hiasa ao amin'ny Komity mpanomana ny Varavarana misokatry ny Antenimierampirenena. Tamin'ny faramparan'ny volana Novambra 2004 teo no nanaovana izany.

Ny Kestora faharoa, ny Solombavambahoaka BETKOU Aimé François, no voatendry ho Filohan'izany Komity izany.

Ny Komity izay nahitana ny Sekretera Jeneraly, ireo Talen'ny Kabinetra sy ireo Tale sy Tomponandraikitra ara-teknika isantsokajiny avy no nitoto nahafotsy sy nahandro nahamasaka ity varavarana misokatra ity.

Ny Filoha Lefitry ny Antenimierampirenena, Andriamatoa JAOSOA Jean Pascal, no nanokatra tamin'ny fomba ofisialy izany notronin'ireo mpikambana ao amin'ny Birao maharitry ny Antenimierampirenena, ireo Solombavambahoaka ary ireo mpiasa ao amin'ny Antenimierampirenena. Ny varavarana misokatra moa dia naharitra hateloana ka nifarana tamin'ny 05 febrero 2005.

Hita tamin'izany ireo fampirantiana sary, boky sy ny maro hafa ihany koa tao amin'ny toerana malalaky ny Antenimierampirenena antsoina hoe "Patio". Samy nampiseho ny momba azy avy ireo Sampandrahahara sy Fikambanana hita ao amin'ny Antenimierampirenena. Nisy ihany koa ny fampisehoana horonantsary mikasika ny fiainan'ny Antenimierampirenena sy ireo Solombavambahoaka mandritra ny fotoana fanaovan-dalana.

Hita fa liana tamin'ny Antenimierampirenena ny Malagasy, indrindra fa ireo mpianatra, hatrany amin'ny ambaratonga fotra ka hatrany amin'ny ambaratonga ambony. Nisy rahateo moa ny fianinanana manao sary sy manoratra izay natokana ho azy ireo, isaky ny sokajiny avy. Izany fianinanana izany dia nampitondraina ny Iohahevitra hoe "Jeune citoyen dans son village" (Olompirenena vao erotrerony ao amin'ny tananany). Ny fara-fanaterana ny sangan'asa moa dia ny 31 Martsa 2005 izao, ka ao amin'ny Talen'ny Fifandraisana (Directeur des



Relations Interparlementaires et de la Communication), ao Tsimbazaza, no anaterana izany. Ny valin'ny fifaninanana moa dia haseho am-pahibemaso mandritra ny fotoam-pivorianana manaraka, izay hiandoha ny 03 May 2005 izao.

Tetsy an-daniny dia nisy ireo valan-dresaka sy famelabelaran-kevitra isankarazany. Talen'ny kabinetra, Filohan'ny Antenimierampirenena teo aloha ary Filohan'antoko politika, izay samy mpampianatra ihany koa, no nifandimby nanazava ny momba ny:

- "Loi et société" (Lalana sy farahamonina), Atoa DARSON Jean Isidore, Talen'ny Kabinetran'ny Filoha lefitra avy any Mahajanga.

- "La démocratie à Madagascar" (Ny demokrasia eto Madagasikara), Atoa ANDRIAMANJATO M. Richard, Filohan'ny Antenimierampirenena teo aloha.

- "Quelle place pour le monde rural dans la vie politique malgache ?" (Inona no toerana ho an'ny tontolo ambanivohitra eo anivon'ny politika malagasy ?), Atoa RAKOTONIRINA Manandafy, Filohan'antoko.

Hita fa mbola liana ny olona tonga, izay nahatratra 2155, ny amin'ny mbola hitohizan'ny ezaka toy ireny. Naminavina ary ny Komity fa mbola mety hisy ny fitohizan'ny varavarana misokatra izay mety hoentina hitely faritra.

i. Zoëla RAMANGASON  
Chef du Service des Affaires Générales

# FIOMBONAMBEN'NY ANTENIMIERAMPIRENENA

« F.I.A.P » (LA MUTUELLE DES DEPUTES ET DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLEE NATIONALE)

Na dia efa nisy aza ny fampahafantarana fohifohy ity fikambanana ara-tsosialy anisan'ny lehibe Indrindra sy mahafaoka ny mpikambana sy mpandrahahara rehetra (Solombavambahoaka, mpiasa sy ny fianakavany) eto amin'ny Antenimierampirenena ity tany aloha (jereo ny AKO faha-00, pejy faha-23 sy 24), dia mbola mahafaly anay hatrany ny mitondra fanazana bebe kokoa momba ny tanjona sy ireo zava-kendreny.

Ny tanjona sy tarigetra trararin'ny Fiombonam-ben'ny Antenimierampirenena (FIAP) dia ny fairsankina eo amin'ny samy mpikambana, miara-mientana raha misy zavatra atao, an-karatsiana, Indrindra ny fifallana. Ohatra amin'izany ny fanampiana ny zanaky ny mpikambana amin'ny fanaovana fampianaranana malaim-poana hoan'izay hanala fanadinana ara-panjakana. Arak'izany tanjona sy tarigetra izany dia mitarika ho amin'ny fampandrosoana tokoa ny FIAP.

Marihina fa niorina tamin'ny taona 1978 ny FIAP ary Filoha maro no nifandimby nitantana azy nandritra izay 25 taona izay. Ireo Filohan'i Antenimierampirenena nifandimby no Filoham-boninahitra.

## IREO FILOHAN'NY F.I.A.P NIFANDIMBY NANDRITRA NY 25 TAONA



Tompokolahy  
ANDRIAMAMONJY Marcellin  
(Taona 1978 - 1981)



Andriamatoa  
RAMIDISON Avonel  
(Taona 1989 - 1992)



Andriamatoa  
RANDRIAMAHAFANJARY Calvin ANDRIANARIVO Gervais Raphael  
(Taona 1992 - 1994)



Tompokolahy  
ANDRIANARIVO Gervais Raphael  
(Taona 1994 - 1996)



Andriamatoa  
RATSIMBA Andrianaivo Mamy  
(Taona 1997 - 1998)



Andriamatoa  
BALAVA Jean  
(Taona 1998 - 2000)



Andriamatoa  
FROGE  
(Taona 2000 - 2001)



Andriamatoa  
FIANARA Benjamin  
(Taona 2001 - 2003)

## FILOHA AMPERINASA NANOMBOKA NY TAONA 2004



Andriamatoa  
ANDRIANTSIZEHENENA Benja Urbain

# FANOLORANA MARIBONINAHITRA

**HO AN'NY SOLOMBAVAMBAHOAKA SY NY MPIASA ETO  
AMIN'NY ANTENIMIERAMPIRENENA**

Lanonana roa sosona no nankalazaina teto amin'ny Antenimierampirenena androany Zoma faha-04 Martsa 2005 maraina. Fankasitrahana sy fanaovam-beloma ireo mpiasa 05 mianadahy mianaka nahavita ny andraikitra nampanaovin'ny Fanjakana azy ka handeha hisotro ronono. 59 mianadahy kosa ireo nosalorana Mariboninahitra ka 03 no nahazo ny Grand Croix de 2<sup>e</sup> classe, 02 nahazo Commandeur, 06 officiers, 35 Chevaliers de l'Ordre National ary 13 Chevaliers de l'Ordre de Mérite de Madagascar. Marihina fa anisan'ireo nahazo ny Mariboninahitra ny Filoha Lefitra ny Antenimierampirenena – Atoa JAOSOA Pascal ary 12 lahy kosa dia mpitandro ny filaminana eto amin'ny Lapan'i Tsimbazaza. Lahateny nifandimbiasan'ireo manam-pahefana isantsokajiny dia nitso-drano ireo nosalorana Mariboninahitra.



*Ireto nandeha nisotro ronono,  
nahavita be tamin'ny Tanindrazana*



*Ny Lehiben'ny Mariboninahim-pirenena mampisalotra  
an'Atoa DAMY Noël, Talen'ny Filarinana, ny  
« Grand-Croix de deuxième classe »*

Ny Filohan'ny Antenimierampirenena – Atoa LAHINIRIKO Jean no nitarika tamin'ny fomba ofisialy izao lanonana izao notronon'ireto Mpikambana ao amin'ny Birao Maharitra ireto : Rtoa RAMAMPY LECHAT Marie Zénaïde - Filoha Lefitra, Atoa RAZOARIMIHAJA Solofonantenaina – Filoha Lefitra, Atoa BETKOU Aimé François – Kestora faharoa, ireo Talen'ny Kabinetran'ireo Mpikambana ao amin'ny Birao Maharitra, ireo Tale Teknika eto amin'ny Antenimierampirenena, ary ireo Lehiben'ny Sampandrahahara isan-tokony. Tonga nanotrona teto koa ny Solontena avy amin'ny Antenimierandoholona ary ireo olo-manan-kaja maro sivily sy miaramila.

Notsiahivin'Andriamatoa filoha tamin'ny kabariny ireo fepetra miaraka notakian'ny lalana ahazoana izao Mariboninahitra izao :

- Eo aloha ny taonan'ny olona handray ny Mariboninahitra,
- Eo koa ny faharetana teo amin'ny asa aman'andraikitra notanany
- Ary ankoatra izany ny fahatsaram-pitondran-tena... Nisolontena ny Filohan'ny Repoblika sady nanatanteraka ny fanolorana ireo Mariboninahitra kosa Atoa RALITERA Etienne –Lehiben'ny Mariboninahim-pirenena eto amin'ny tany sy ny Fanjakana sy ny solontenan'ny Grande Chancellerie any Tuléar.

**RAKOTOVAO Hanta**  
Chef du Service de l'Information  
et des Relations avec les Médias



FANDRIANA RADAVID Marie Esther  
Fandriana



RAMIANDRISOA Ezekiela  
Faradofay



RAKOTOARISON Faranaina Yves Aimé  
Faradofay



RANELSON  
Farafangana



RANDRIANANDRASANA Auguste P.  
Farafangana



RASOLONJATOVO Honoré  
Faratsihy



RABOTOMONINA Lala Bertrand  
Fenoarivo Atsinanana



SAJNA Michel Désiré  
Fenoarivo Atsinanana



RABEMANAÑJARA Michel  
Fenoarivoibe



PHILLIPSON Gérard Aimé  
Fianarantsoa I



RANDRIAMBOAVONJY Jean de Dieu  
Fianarantsoa I



RAKOTOARIMANA Simon  
Fianarantsoa II



RATSIMBARISON Richard  
Fianarantsoa II



ANDRIAMADIOZAFY Hery Francquis  
Iakora



RADAOROZANDRY Jacques  
Ifanadiana



RAKOTOARIMAVO Louis Joseph  
Ihosy



RANDRIANIRINA Herihajaina Robert  
Ikalamavony



LALANIRINA Brigitte  
Ikongo



RAKOTONANDRASANA Fabrice N.  
Ikongo



RAMBOLAZAFY Alexandre dit Cyriaque  
Ivohibe



ANDRIAMBOLOLONA Barson Claude  
Kandrefa



RAVOKATRA Tiana Andrianaivo  
Maevatanana



ROSTAND André  
Mahabo



RANDRIANARIVO Louis  
Mahajanga I



SOALAHY  
Mahajanga I



RAKOTORAHALAHY Jean de la Croix  
Mahajanga II



MANASOA Donnat Tang  
Mahanoro



IMBININA André  
Mahanoro



VONINAHITSY Jean Eugène  
Maintirano



SOAMANEVA  
Mampikony



RAKOTONANDRASANA Samuel  
Manakara



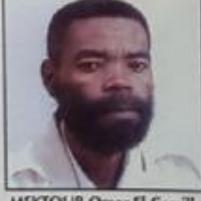
RAZAFITIA Hector  
Manakara



ZAKAHELY Boniface Bertrand  
Mananara Avaratra



RASOLOFONIRINA Louis  
Manandriana



MEKTOUB Omar El Camille  
Mananjary



ANDRIAMAMPANDRY Joseph Désiré  
Mananjary



RAJIMISON Jean Paul  
Mandritsara

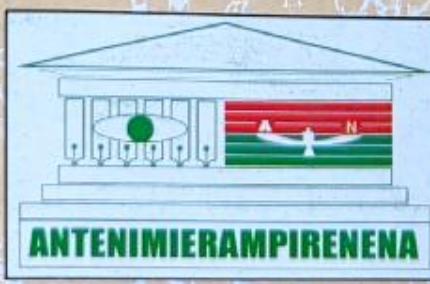


RANDRIAMITOMBO Marcellin David  
Mandritsara



LELAHY  
Manja

LES DÉPUTÉS  
TRIÉS PAR  
CIRCONSCRIPTION  
à Suivre...



---

**ANTENIMIERAMPIRENENA MALAGASY**

BP 704 Tsimbazaza – Antananarivo

Tél : (261 20) 22 611 75

Internet : [www.assemblee-nationale.mg](http://www.assemblee-nationale.mg)